



RAPPORT

ÉTUDE SUR LA PARTICIPATION DES ETUDIANTS AUX ELECTIONS UNIVERSITAIRES

Association Civisme et Démocratie (CIDEM)

**16 boulevard Jules Ferry
75011 Paris
www.cidem.org**

Février 2004

PLAN

REMERCIEMENTS	4
INTRODUCTION	6
1. DEFINITIONS : QUELLES ELECTIONS UNIVERSITAIRES ?	8
1.1. Conseils de gestion des UFR ou des composantes internes	8
1.2. Conseils centraux des universités	9
1.2.1. <i>Les cadrages de la loi</i>	9
1.2.2. <i>Scrutins</i>	9
1.2.3. <i>Mandats</i>	10
1.3. Dans les autres établissements d'enseignement supérieur	11
1.4. Les élections au CNESER	11
1.5. Les élections au conseil d'administration des CROUS	12
1.5.1. <i>Date</i>	12
1.5.2. <i>Procédure</i>	13
1.5.3. <i>Rôle des étudiants élus</i>	13
1.5.4. <i>Autres élections</i>	13
1.6. Les élections au CNOUS	13
2. PARTICIPATION AUX ELECTIONS ETUDIANTES DES CROUS	15
2.1. Sources d'information	15
2.2. Analyse des différentes données chiffrées sur les élections	15
2.2.1. <i>Résultats globaux, à l'échelle du pays</i>	15
2.2.2. <i>A partir des résultats par académie</i>	18
2.2.3. <i>Dans le détail des bureaux de vote</i>	23
2.3. L'information des étudiants	25
2.3.1. <i>En continu</i>	25
2.3.2. <i>Au moment des élections</i>	25
2.3.3. <i>Des confusions</i>	26
3. ÉLECTIONS AU SEIN DES UNIVERSITES	27
3.1. Introduction méthodologique	27
3.1.1. <i>Calendrier de l'enquête</i>	27
3.1.2. <i>Données chiffrées obtenues</i>	27
3.1.3. <i>Éclairages sur les résultats</i>	28
3.2. Les chiffres bruts	28
3.2.1. <i>Taux de participation en 2002 – 2003</i>	28
3.2.2. <i>Influence du calendrier sur les taux de participation des élections étudiantes</i>	35
3.2.3. <i>Filières et cycles</i>	37

3.2.4. <i>Participation aux conseils d'UFR</i>	39
3.3. Variables fortes de la participation	40
3.3.1. <i>La taille vécue de l'université</i>	40
3.3.2. <i>L'emplacement des bureaux de vote, la géographie</i>	41
3.3.3. <i>Des campagnes relayées par les étudiants</i>	42
3.3.4. <i>Le dynamisme local des associations et organisations étudiantes</i>	44
3.3.5. <i>La compétition entre les listes</i>	44
3.3.6. <i>Des élus charismatiques</i>	44
3.3.7. <i>Bonnes pratiques</i>	45
3.4. Des conjonctures	47
3.4.1. <i>L'actualité des réformes sur un secteur donné</i>	47
3.4.2. <i>Un redécoupage des secteurs électoraux</i>	47
3.4.3. <i>L'élection du président de l'université</i>	48
3.5. Les paramètres plus faibles	48
3.5.1. <i>Jours et horaires de vote</i>	48
3.5.2. <i>Courrier aux étudiants</i>	50
3.5.3. <i>Les accompagnements</i>	51
3.6. Projets évoqués d'amélioration de la participation	52
3.6.1. <i>Piste technique : le vote électronique envisagé</i>	52
3.6.2. <i>Mission citoyenneté : pistes institutionnelles</i>	52
4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	54
4.1. Définir l'espace de l'université	54
4.2. Élaborer et porter une parole commune	55
4.2.1. <i>En continu, un cadre permanent</i>	55
4.2.2. <i>Des moments exceptionnels</i>	56
4.2.3. <i>Médiatisation</i>	56
4.2.4. <i>Au niveau de l'académie</i>	57
4.3. Une organisation au service de la participation	58
4.3.1. <i>Un calendrier ajusté</i>	58
4.3.2. <i>La disposition et la répartition des bureaux de vote</i>	59
4.4. Suivre les évolutions	60

REMERCIEMENTS

L'association Civisme et Démocratie (CIDEM) adresse ses plus vifs remerciements à toutes celles et ceux qui ont permis la réalisation de cette étude.

Elle remercie tout particulièrement **M^{elle} Florence KUNIAN**, auteur de l'étude, pour son travail de recherche rigoureux, sa reconstitution fidèle des caractéristiques locales des élections universitaires et son analyse générale.

Le CIDEM remercie également M. Guillaume HOUZEL, Président de l'Observatoire de la vie étudiante, qui a suivi le déroulement de l'enquête et y a apporté d'indispensables éclairages.

L'association a plaisir à citer les responsables institutionnels, experts et représentants étudiants qui se sont mobilisés pour cet état des lieux de la participation des étudiants aux élections universitaires :

Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la Recherche

M. Emmanuel ROY, chef adjoint de cabinet du Ministre

M^{me} Claudine BACHY et M^{me} Martine LAFORGUE, bureau Vie étudiante, sous-direction Vie étudiante et formations post-baccalauréat, service des Contrats et des Formations, direction de l'Enseignement supérieur

M^{me} Sylvie VIDAL, chef de bureau Réglementation et statuts, sous-direction Organisation et Moyens de l'enseignement supérieur, service des Établissements, direction de l'Enseignement supérieur

Centre national des œuvres universitaires et scolaires

M. Claude GESGON, responsable des affaires générales

Organisations étudiantes représentatives

Fédération des associations générales étudiantes (FAGE)

M. Jean-François MARTINS, secrétaire général

Promotion et défense des étudiants (PDE)

M. Jérôme MOURROUX, président

M. Fabrice JULIEN, vice-président

M. Yannick MORVAN, vice-président, VPE université Paris 5

Union nationale des étudiants de France (UNEF)

M. Bruno JULLIARD-LANDEAU

Union nationale inter-universitaire (UNI)

M. Jean-Guillaume REMISE

Experts des sujets de vie étudiante

M. Olivier REY, Institut national de recherche pédagogique, chargé de mission au Conseil national d'évaluation pour les universités de Nantes et Avignon

M^{me} Quitterie LADONNE, Responsable de la mission internet et communication, Agence de mutualisation des universités (AMUE)

M^{me} Nadia BELLAOUI, déléguée générale d'Animafac

Le CIDEM remercie enfin ses **70 interlocuteurs au sein des établissements d'enseignement supérieur**, sans le concours desquels l'enquête n'aurait pu progresser ni aboutir (liste en annexe).

INTRODUCTION

L'association Civisme et Démocratie, (CIDEM) poursuit depuis bientôt dix ans sa vocation de soutien et d'incitation à la citoyenneté, à travers de nombreux outils, campagnes, études et l'appui des 11 associations et coordinations qui forment son réseau, parmi lesquelles la Ligue de l'enseignement, le Comité français de l'UNICEF, Animafac ou encore la Confédération des Maisons de la jeunesse et de la culture.

Des campagnes nationales de communication pour le vote et la participation, les caravanes civiques, destinées à permettre aux jeunes de s'inscrire sur les listes électorales, mais aussi les routes de l'engagement, pour qu'ils partagent leurs passions associatives avec d'autres jeunes ou les caravanes de l'Europe, pour une meilleure compréhension de ses enjeux, sont autant de réalisations en faveur d'une démocratie vivante.

La sixième vague du baromètre de la citoyenneté, un sondage du CIDEM établi avec le concours de France-Info, montre que le civisme est une valeur qu'il faut persister à défendre et promouvoir. 68 % des 18 - 24 ans se montrent, en janvier 2004, peu ou pas intéressés par les prochaines échéances électorales (régionales et européennes), même s'ils se déclarent dans la même proportion prêts à aller voter. Tous les acteurs associatifs du CIDEM portent une attention particulière à l'engagement des jeunes, des étudiants et c'est à ce titre qu'une réflexion a été initiée sur les élections universitaires. Un constat immédiat d'absence d'information d'ensemble a suscité le projet d'une mutualisation des résultats et des expériences sur le sujet.

La participation étudiante aux élections universitaires est en effet très mal connue alors qu'elle constitue dans une majorité de cas un problème notoire. Le processus électoral s'inscrit dans les grandes difficultés de gouvernance que connaissent les universités. Pour les académies aussi bien que les établissements, les élections nécessitent une organisation lourde, complexe et qui impose une extrême précision. Or peu d'étudiants se déplacent aux urnes.

Nous avons en conséquence souhaité établir une photographie aussi détaillée que possible de leur participation, puis une lecture, à partir des témoignages des acteurs de ces élections, institutionnels et étudiants. Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche (MJENR) a apporté son soutien à cette démarche.

Le temps imparti était bref, et la tâche immense au regard de la variété des situations électorales et de la multiplicité des paramètres susceptibles d'influencer la participation des étudiants : géographie des universités, nombre de listes en présence, nombre de bureaux de vote disponibles, modalités de campagne, durée des élections et période, types de collègues statutaires, etc. Chaque établissement est apparu unique, avec sa tradition étudiante, sa volonté politique sur la participation de ses jeunes mais aussi ses caractéristiques démographiques et le contenu de ses formations. Nous avons diffusé un questionnaire à toutes les universités qui a servi à recueillir les informations statistiques et a conduit à de nombreux entretiens.

Notre enquête révèle une préoccupation sincère des acteurs concernés, de multiples tentatives d'amélioration, des propositions envisagées à défaut d'être adoptées, et au final de nombreuses interrogations. Le caractère chronique de la désaffection des étudiants a découragé plus d'une administration et engendre encore désarroi et frustration. Il s'agit de les combattre, notamment car ils contribuent à une image négative des étudiants, perçus

comme d'irrécupérables consommateurs autocentrés, qui ne peut que les desservir dans l'apprentissage de la citoyenneté. Laisser les étudiants ignorer l'existence de leurs représentants puis leur rôle ne peut guère les inciter à prendre part à la vie de leur établissement.

Elle montre aussi que les objectifs des différents acteurs, au-delà de l'impératif « voter : un droit et un devoir » sont de différentes natures : les acteurs institutionnels se désolent avant tout de l'énergie et des budgets conséquents dépensés parfois en vain. Plus optimistes, et confrontées à la difficulté d'atteindre les quorums statutaires pour certaines décisions, quelques universités voient dans une hausse de la participation la possibilité d'avoir de meilleurs élus, une relation qui n'a rien d'évident : de fait, les jeunes représentants seront mieux élus, mais cela ne garantit en rien leur assiduité et la pertinence de leurs interventions, les qualités d'un bon élu étudiant du point de vue de l'université. Nous verrons qu'à l'inverse, ce sont les élus qui doivent faire preuve de charisme pour inciter leurs camarades à aller voter. Plus hardies, quelques rares universités expriment leur besoin d'étudiants, la nécessité de les avoir pour relais ou interlocuteurs sur des sujets dédiés, mettent en avant la participation aux instances où les étudiants abordent des sujets directement liés à leur vie quotidienne, et comptent sur leur prise de responsabilités sur de nombreuses questions de vie étudiante.

Les organisations étudiantes que nous avons rencontrées, témoignent quant à elles de l'importance d'une plus grande participation des étudiants pour asseoir une meilleure légitimité, mais concentrent davantage leurs efforts et leurs formations vers leurs élus que vers l'ensemble des étudiants pour la compréhension des instances et des enjeux. Elles rappellent cependant que les représentants sont d'essentielles interfaces entre le monde étudiant et les différentes administrations, destinés à permettre à ces dernières une empathie renouvelée.

Nous n'avons pas souhaité aborder l'étude détaillée de la représentation, nous limitant au sujet suffisamment vaste de la participation. Nos résultats ne contiennent donc pas d'indication sur les forces associatives et syndicales en présence, ni sur la répartition des élus des organisations représentatives étudiantes. Le tableau que nous avons tenté de brosser s'organise en trois thèmes : les définitions, le détail des élections et les enseignements que l'on peut en tirer.

Ainsi, en premier lieu nous rappelons dans quelles instances et de quelle manière les étudiants sont appelés à voter, puis consacrons deux chapitres distincts aux élections au CROUS d'une part et aux élections universitaires d'autre part. Dans chacun sont exposés les résultats statistiques dont nous disposons et les hypothèses d'analyse qui peuvent être émises. En l'absence de référence antérieure, tout ceci doit être considéré comme une ébauche, espérons-le, appelée à être poursuivie et étayée par des études ultérieures. La dernière partie est dédiée aux recommandations et pistes d'amélioration de la participation des étudiants, d'après l'ensemble de nos informations. Nous avons établi cette étude avec la conviction que la participation des étudiants à leur environnement, à leur société doit gagner en qualité. Le vote en est un indicateur clé, marquant un degré d'intérêt, d'identité affirmée aux autres. Nous espérons qu'elle suscitera d'autres réflexions et progrès.

1. DEFINITIONS :

QUELLES ELECTIONS UNIVERSITAIRES ?

Ce chapitre est dédié aux non-spécialistes, destiné à leur donner un aperçu des lieux de représentation des étudiants élus par leurs pairs et à préciser les modalités de ces élections. Les universités sont rythmées par une foule d'élections qui ne concernent pas uniquement leurs « usagers » et nous nous limiterons à celles pour lesquelles les étudiants sont élus ou électeurs. Les étudiants ont obtenu, fruit de l'histoire, d'être représentés dans de très nombreuses instances de l'enseignement supérieur qui couvrent 4 voire 5 niveaux institutionnels différents. Les étudiants peuvent en effet être élus dans le conseil d'un département de leur UFR¹, par exemple le département d'art et archéologie de l'UFR d'histoire de leur université, mais aussi dans le conseil de cette UFR, et dans l'un des grands conseils de l'université.

Tous les étudiants d'une université sont appelés aux urnes pour l'élection de leurs représentants au conseil d'administration (CA) et au conseil des études et de la vie étudiante (CEVU) de leur université, seuls les étudiants en troisième cycle sont représentés au conseil scientifique (CS). Les élus de ces conseils centraux des universités élisent leurs représentants au conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER). En parallèle se déroulent des élections au niveau de chaque académie au conseil d'administration du centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS), puis pour pourvoir les 8 sièges étudiants du CNOUS, et encore d'autres élections telles celles des conseils de résidence. Il convient de clarifier ces éléments.

1.1. CONSEILS DE GESTION DES UFR OU DES COMPOSANTES INTERNES

Une composante de l'université désigne une unité de formation et de recherche (UFR), une école (d'ingénieur, de communication...) intégrée à l'université, un institut (formation musicale par exemple) ou encore un institut universitaire de technologie (IUT), un institut universitaire professionnalisé (IUP), un institut d'études politiques (IEP). Celui de Strasbourg est une composante de l'université Robert Schuman (Strasbourg 3), mais L'IEP de Paris est autonome : c'est un établissement à part entière, avec son propre conseil d'administration.

Chaque composante est dotée d'un conseil de gestion au sein duquel siègent des étudiants, et où sont décidées les politiques pédagogique et budgétaire de la composante. Ces conseils déterminent leurs propres statuts et les scrutins présentent en conséquence des modalités variées. De plus chaque composante peut être divisée en départements, qui peuvent chacun disposer d'un conseil et faire l'objet d'une élection. Les étudiants d'une composante élisent leurs représentants au conseil de gestion en général par un scrutin de liste à un tour, proportionnel.

Fréquemment ; il n'y a qu'une liste candidate qui est la « corpo » locale : association des étudiants en droit, en chirurgie dentaire ou en sciences, et qui assure de nombreux services quotidiens : édition des photocopiés de cours, reprographie etc. Cela se répercute immédiatement en une participation plus faible. Cela peut s'observer dans quelques uns des tableaux de participation par université figurant en annexe.

¹ Liste des sigles et acronymes en annexe

1.2. CONSEILS CENTRAUX DES UNIVERSITES

« Les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel sont des établissements nationaux d'enseignement supérieur et de recherche jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie pédagogique et scientifique, administrative et financière.

Ces établissements sont gérés de façon démocratique avec le concours de l'ensemble des personnels, des étudiants et de personnalités extérieures.» Article L711-1 du code de l'éducation.

Les universités fonctionnent avec trois conseils centraux :

Le conseil d'administration (CA), chargé des décisions de politique générale, de gestion et de vote du budget.

Le conseil des études et de la vie étudiante (CEVU) chargé d'émettre des avis sur la création de diplômes, le régime des études et tout domaine relevant de la vie de l'étudiant.

Le conseil scientifique (CS), chargé d'émettre des propositions dans le domaine de la recherche. Seuls les étudiants de troisième cycle sont représentés au CS et par conséquent appelés à voter pour ce conseil.

1.2.1. Les cadrages de la loi

La loi définit le cadre général des instances universitaires. Les statuts des universités y font fréquemment référence, et citent en particulier le Décret n° 85-59 du 18 janvier 1985, qui « fixe les conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et les modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils ainsi que les modalités de recours contre les élections ». Il fait suite à la loi promulguée en 1984, dite loi Savary (loi n°84-52 du 26 janvier 1984). Cette loi a remplacé la loi Faure (1969) sous laquelle, seuls les élus des composantes votaient pour les élus des conseils centraux, en instaurant le suffrage direct des étudiants pour l'élection de leurs représentants aux conseils centraux.

Ce décret impose (article L. 719-1) le scrutin de liste à un tour avec représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage pour les étudiants. Elle interdit à un étudiant d'être élu dans deux conseils et de siéger dans plus de deux. Le décret implique une tâche d'organisation conséquente et est donc prudent sur les modalités de déroulement des scrutins. Il précise la durée des étapes d'annonce des scrutins, de lien avec la commission électorale (celle-ci doit recevoir les listes électorales au moins quinze jours avant la date du scrutin), de réception des candidatures, mais n'exige qu'une urne par collège électoral.

Ainsi les universités sont tenues de diffuser une information réglementaire, par l'affichage dans toutes les composantes des modalités du scrutin : le nombre de sièges à pourvoir, les collèges, les conditions pour se présenter, évidemment les lieux et dates et horaires du vote. Même s'il s'agit, pour les universités de tenter un compromis entre un contenu lisible et un contenu exhaustif, les étudiants reconnaissent qu'ils ne lisent pas ces informations là.

1.2.2. Scrutins

Les élections aux conseils centraux sont distinctes : pour chacune d'entre elles sont déposées des listes de candidature. Elles se déroulent néanmoins en même temps. Il s'agit de scrutins de liste proportionnels à un tour sans panachage (les étudiants ne peuvent rayer

des noms sur les bulletins), au plus fort reste, avec possibilité de listes incomplètes : les listes de candidatures doivent comporter au moins autant de noms que de sièges à pourvoir, mais peuvent ne pas avoir réuni tous les suppléants.

Selon les statuts des universités, et différant d'un conseil à l'autre, les sièges peuvent être répartis par secteur de formation, distinguant les filières d'origine (x étudiants doivent provenir des filières de santé, y de sciences, z de droit par exemple) ou les cycles (ce que suggère le décret cité précédemment). Cela donne lieu à un découpage de la liste de l'ensemble des électeurs étudiants en sous-groupes étanches, appelés collèges. Les collèges assurent la représentation d'un nombre de filières données, et le nombre de sièges correspond au départ aux effectifs de chacune. Au fil des évolutions les effectifs d'une filière peuvent croître largement, sans pour autant que le nombre de sièges correspondant au CA soit modifié. Dans ces conditions-là, tous les élus ne représentent pas le même nombre d'étudiants. Opérer le changement nécessaire s'avère lourd, puisqu'il s'agit d'une modification statutaire, et en outre, souvent impossible puisqu'il faut que les 2/3 des votants soient d'accord, et qu'ils ne comptent jamais parmi eux les élus qui représentent par calcul, moins d'étudiants.

Comme tout électeur est éligible, ne votent pour les représentants d'un collège que les étudiants de ce collège électoral.

Dans les cas de collège unique, toutes les listes candidates sont composées de n'importe quels étudiants de l'université, qui peuvent très bien provenir tous d'une même filière. Aucune condition de représentativité ne peut être imposée à ces listes comme dans le cas des élections au CROUS, car, la loi impose dans le cas des universités que tout électeur soit éligible. Une situation où les trois premiers étudiants de chaque liste devraient provenir de filières différentes s'avérerait illégale. Dans les cas de sectorisation, le nombre de sièges à pourvoir doit être supérieur à un, faute de quoi l'élection se transforme en scrutin uninominal à un tour, ce qui est également contraire à la réglementation.

Les étudiants étrangers, les personnes en formation continue sont aussi électeurs et éligibles. De même, puisqu'il suffit d'avoir sa carte d'étudiant, les inscrits précoces peuvent voter dans les universités avant même d'avoir atteint leurs 18 ans. Tout étudiant peut s'inscrire le jour du scrutin s'il ne figure pas sur la liste électorale.

1.2.3. Mandats

Les mandats sont de deux ans pour les représentants étudiants, 4 ans pour les autres membres des conseils : enseignants, personnels administratifs, personnalités extérieures. Les élus étudiants ont une voix délibérative dans les conseils, au même titre que les autres membres, et participent donc par leur vote aux prises de décisions importantes de la vie de l'université. Ils doivent également être présents dans diverses commissions en particulier la commission disciplinaire et la commission sociale d'établissement qui gère le FSDIE².

L'article L712-4 du Code de l'éducation prévoit une représentation des étudiants dans au conseil d'administration allant de 20 à 25 % des 30 à 60 membres que ce conseil comporte. Soit pour un conseil de 30 personnes, au minimum 8 étudiants, et pour un conseil de 60 au maximum 15 étudiants. Dans les tableaux figurant en annexe, on dénombre en général 10 à 15 étudiants.

Au CS, article L712-5, ce sont de 7,5 à 12,5 % des 20 à 40 membres du conseil qui doivent être étudiants, soit de 2 à 5 étudiants.

Au CEVU, selon l'article L12-6 les étudiants et les enseignants / enseignants-chercheurs doivent être représentés à parts égales, dans une proportion de 75 à 80 % des 20 à 40 membres que ce conseil peut comporter. Il compte donc au minimum 8 étudiants et au maximum 16, un chiffre fréquemment atteint.

2 Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes

Peu assidus dans ces conseils, la désaffection des étudiants prend rarement la forme d'une démission, et les élections partielles ne peuvent avoir lieu. La plupart de celles qui existent sont dues à l'absence précédente de candidats. A Nantes, trois absences non justifiées et sans procuration donnée des élus aux conseils centraux entraînent la démission d'office des élus, et des élections partielles chaque année.

• Vice-présidents étudiants (VPE)

Ils sont présents dans de nombreuses universités, mais avec des modalités d'élection et des mandats encore disparates. On peut lire sur les sites Internet diverses présentations qui en sont faites : à Angers, le vice-président étudiant est « l'interlocuteur privilégié de tous les étudiants. Il représente l'ensemble des étudiants dans les différentes institutions de l'université, l'administration et auprès du président ou des différents comités de travail » ce qui est une définition communément répandue. Plus rarement, il dispose d'attributions spécifiques : tutorat d'accueil, citoyenneté étudiante, vie étudiante, associative et culturelle, la communication auprès des étudiants... La plupart du temps, le VPE est déjà un élu étudiant, mais pas toujours. Il est arrivé qu'un président le choisisse, au même titre qu'un autre vice-président parmi les membres de la communauté universitaire et le propose au CA, pour élection. Les VPE peuvent être élus, selon les universités, par les étudiants des trois conseils, par le CA sur proposition des étudiants du CA ou des trois conseils, par les étudiants du CEVU, ce conseil disposant alors de deux vice-présidents : un vice-président enseignant et un VPE.

1.3. DANS LES AUTRES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Il existe bien d'autres établissements d'enseignement supérieur que les universités, allant des STS à l'institut de physique du globe en passant par les écoles d'art, d'ingénieurs etc. Les modalités de représentation des étudiants varient de l'une à l'autre, certains de ces établissements disposent de conseils dont les élus étudiants peuvent voter pour les élections au CNESER. Parmi eux, l'Institut d'études politiques de Paris (IEP) qui fonctionne, à l'image des universités, avec trois conseils, CA, CS, le conseil des études et de la vie universitaire faisant place à une commission paritaire, où siègent également des étudiants.

1.4. LES ELECTIONS AU CNESER

Le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) est consulté pour toutes les décisions portant sur les programmes et crédits des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel. Présidé par le Ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, il comprend 61 membres dont 11 étudiants. 2 d'entre eux participent à une commission scientifique permanente au sein de ce conseil.

Les 11 étudiants sont élus pour deux ans par l'ensemble des élus étudiants des conseils centraux des universités, (environ 2500 étudiants) et ne peuvent accomplir plus de deux mandats successifs. A nouveau le scrutin est un scrutin de liste avec répartition proportionnelle au plus fort reste. Les listes doivent comporter 22 noms d'étudiants tous issus d'établissements différents.

Les organisations étudiantes accordent beaucoup d'importance à ces élections car une organisation étudiante est officiellement considérée comme représentative à partir du

moment où elle dispose d'élus au CNOUS et au CNESER. C'est au prorata de ce nombre d'élus qu'elles reçoivent une part importante de leurs financements, des subventions accordées au titre de la formation des élus.

(Nous désignerons plus largement sous le terme « organisation représentative » ou « organisation étudiante » l'ensemble des groupes constituant des listes de candidatures aux différents conseils, aspirant ainsi à un mandat de représentation)

Pourtant la participation aux élections du CNESER est de l'ordre de 40 % et l'on peut s'étonner que si peu d'étudiants eux-mêmes élus ne votent pas pour des représentants au sein d'une instance nationale. Les organisations représentatives critiquent violemment les modalités du vote, qui se déroule par correspondance, mais n'ont pas jusqu'ici réussi à s'accorder sur un meilleur processus.

Tout d'abord, la période de scrutin n'est guère propice à la participation des élus étudiants, située en juin ou juillet, quand la fin de l'année universitaire arrive pour certains au mois de mai.

Ensuite la procédure est compliquée : l'étudiant doit renvoyer 3 enveloppes gigognes : la plus petite, non cachetée, contenant le bulletin de vote doit être placée dans une enveloppe plus grande ou figure le nom du votant et son établissement, qui doit être placée cachetée dans l'enveloppe à renvoyer. Il faut faire attention aux délais : ni trop tôt (lorsque les étudiants répondent par retour du courrier), ni trop tard, un problème d'acheminement du courrier suffisant à invalider le vote. Au total, PDE estime que ce sont 15 à 20% des bulletins renvoyés qui ne sont pas acceptés. Et encore, tout cela n'est valable que si l'étudiant a bien reçu ce matériel, ce qui n'est pas toujours le cas : s'il est en fin de mandat, qu'il a été élu un an et demi plus tôt dans l'un des trois conseils, il a souvent changé de résidence.

Mais il faut garder à l'esprit que les 2500 à 3000 élus ne se sentent pas tous rattachés à une organisation nationale, quand bien même elle pourrait fédérer l'association plus locale dont ils seraient issus. Cela explique certainement aussi leur volatilité et la participation modérée.

1.5. LES ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES CROUS

Les CROUS sont présents dans 28 des 30 académies (il n'y a qu'un seul CROUS pour les trois académies de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Guyane). Ils gèrent l'aide sociale, les logements et restaurants universitaires et d'autres aspects de la vie étudiante notamment la culture.

1.5.1. Date

Un arrêté ministériel fixe la semaine durant laquelle les élections doivent se dérouler pour toutes les académies, qui choisissent le jour qui leur convient le mieux : c'était durant la semaine du 25 mars 2002 pour toutes les académies excepté celles des Antilles-Guyane et de La Réunion, qui ont organisé les élections la semaine du 11 mars, ce sera durant la dernière semaine du mois de mars en 2004. Ce sont les CROUS qui organisent les élections.

1.5.2. Procédure

Les règles applicables à cette élection ont été fixées par l'article 17 du décret du 5 mars 1987 modifié et l'arrêté du 12 février 1996.

Tous les étudiants d'une académie votent pour l'élection de leurs 7 représentants au conseil d'administration du CROUS, sur un total de 25 membres. Les élus ont un mandat de deux ans.

L'élection est un scrutin de liste à un tour, avec représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

Les listes candidates doivent porter 14 noms 7 titulaires, car il est prévu que les élus puissent se faire représenter par un suppléant : les suppléants sont les suivants de liste : quand un titulaire ne peut siéger, il est remplacé par le premier suppléant, et le premier candidat non élu de la liste devient lui-même suppléant.

En outre des conditions de diversité sont imposées, afin d'éviter que trop de candidats provenant d'une même filière ou d'un même établissement ne représentent l'ensemble des étudiants.

Ainsi, il faut que dans les 7 premiers noms de la liste, trois candidats au maximum soient issus de la même filière d'une même université ou du même établissement qui ne soit pas une université.

Certains CROUS comportent plusieurs secteurs électoraux auxquels sont affectés un nombre différent de sièges étudiants (dont le total fait toujours 7) : les étudiants votent alors dans leur secteur pour une liste d'étudiants du secteur.

1.5.3. Rôle des étudiants élus

Ils participent au CA et aux différentes commissions et groupes de travail (allocation d'études, culture, restauration, hébergement, etc.). Depuis 1999, tous les CROUS disposent d'un (ou d'une) vice-président(e) étudiant(e) au sein de leur conseil d'administration.

« Les élus étudiants peuvent intervenir à tous moments dans l'élaboration des projets afin de faire respecter l'intérêt des étudiants, ils sont là aussi pour faire des propositions. Leur rôle est donc fondamental et tend de plus à se renforcer notamment depuis la généralisation des vice-présidences étudiantes. » (www.cnous.fr).

Ils ont à leur disposition les moyens nécessaires à l'exercice de leur mandat (locaux, téléphone, équipements informatiques...).

1.5.4. Autres élections

C'est aussi depuis 1999 qu'ont été réactivés les conseils de vie en résidence, dont les CROUS organisent les élections : dans chaque résidence, tous les étudiants logés sont invités à élire leurs représentants.

1.6. LES ELECTIONS AU CNOUS

Le CNOUS est l'instance de coordination nationale des CROUS, placée sous la tutelle du Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. L'ensemble de ces établissements, CNOUS, CROUS, CLOUS et antennes regroupe 12 000 agents.

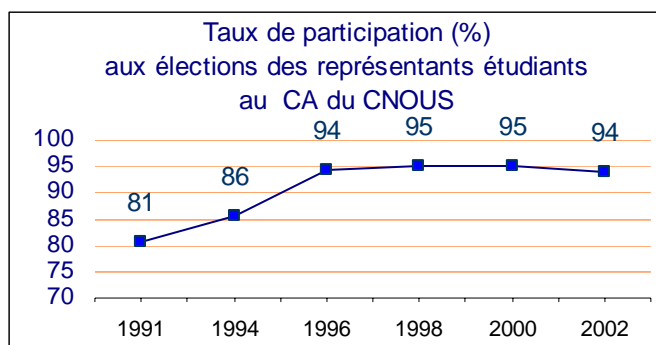
Le CNOUS détermine les grandes orientations des œuvres universitaires et fixe le prix du ticket de restaurant. Par le biais de contrats, il permet de financer les travaux de

renovation et les nouvelles constructions Le budget annuel des Œuvres universitaires est de 750 millions d'euros dont 61% de ressources propres qui proviennent de l'exploitation des résidences, de la vente des repas, etc.

Le conseil d'administration du CNOUS est chargé de définir la politique générale, de répartir les crédits budgétaires affectés aux CROUS, de permettre grâce à tous types d'aides le développement des centres. Il compte, sur 27 membres, 8 étudiants élus pour deux ans par les élus des CROUS : les 196 élus étudiants des 28 conseils d'administration des CROUS choisissent parmi eux leurs 8 représentants au CNOUS par un scrutin de liste à un tour, à la proportionnelle.

La participation des 196 élus étudiants des CROUS à l'élection de leurs 8 représentants est forte :

année	inscrits	votants	taux de participation (%)
1991	196	158	81
1994	196	168	86
1996	196	185	94
1998	196	186	95
2000	196	186	95
2002	196	184	94



Les raisons de cette bonne participation tiennent évidemment à la petite taille du groupe de votants, faciles à contacter et à motiver par les organisations dont ils font partie, et également au calendrier resserré, les élections au CNOUS se déroulant 2 mois au plus tard après les élections au CROUS

Les élus sont encore frais et dans le mouvement des campagnes qu'ils ont menées, leur sentiment d'appartenance à l'une ou l'autre liste est fort. L'enjeu national est donc bien perçu et la mobilisation s'en ressent positivement.

Ces élections au CNOUS sont nettement plus suivies par les élus des CROUS que celles du CNESER qui concernent les 2500 à 3000 élus des conseils centraux des universités et divers autres établissements d'enseignement supérieur.

2. PARTICIPATION AUX ELECTIONS ETUDIANTES DES CROUS

2.1. SOURCES D'INFORMATION

Les informations dont nous disposons sur le sujet proviennent :

- du CNOUS qui produit des synthèses sur les résultats de chaque scrutin, à partir des informations transmises par chaque CROUS. Tous les graphiques tableaux présentés par la suite sont établis à partir des chiffres fournis par le CNOUS ;
- des 28 CROUS, puisque le CNOUS nous a autorisé à disposer des documents récapitulatifs sur les élections de 2000 et 2002 élaborés par chaque académie, comprenant les données chiffrées de la participation, parfois détaillées par bureau de vote, et, mais rarement, une analyse des résultats et de leur évolution ainsi que quelques propositions ;
- des organisations représentatives étudiantes rencontrées ;
- des commentaires des responsables administratifs des universités, globalement peu ou pas impliqués dans l'organisation, parfois amenés à mettre à disposition du CROUS locaux et matériel.

D'autre part, il faut garder à l'esprit qu'une analyse fine des résultats est difficile à partir du moment où l'on ne peut estimer simplement les taux de participation par bureau de vote dans les académies : en effet, on ne peut relier le nombre de votants à un nombre d'inscrits relatif à leur lieu de vote, puisque chaque étudiant peut voter n'importe où dans son académie. Ce nombre de votants par bureau est donc la plus exacte des données locales dont on peut disposer.

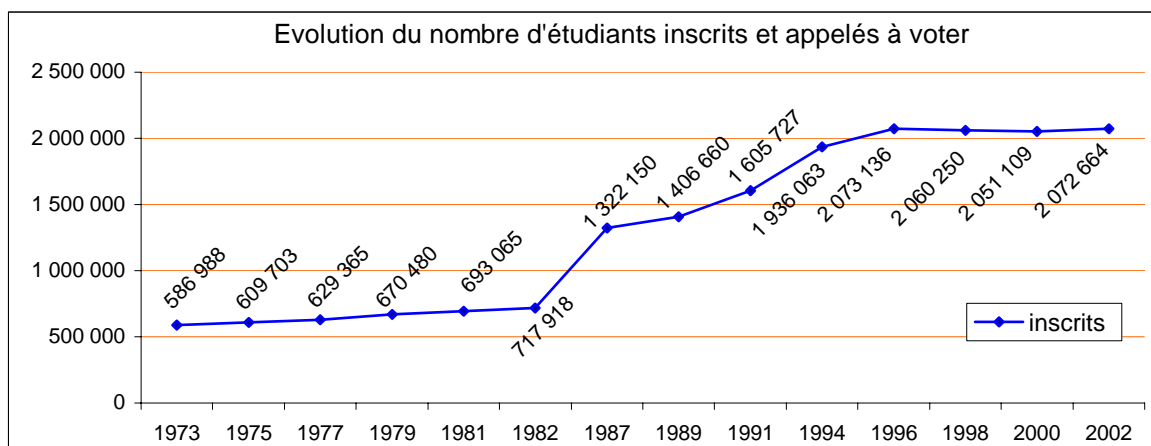
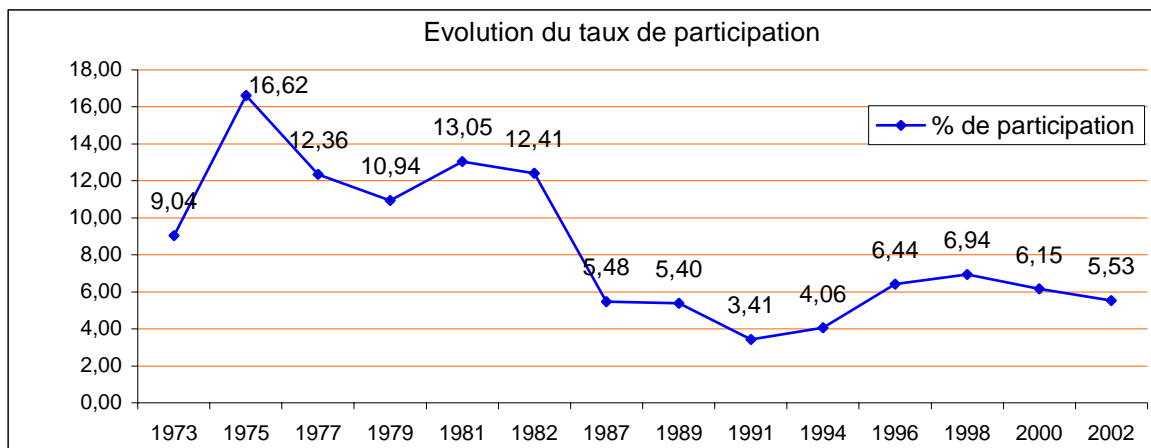
Tous les chiffres cités sont présentés dans des tableaux qui figurent en annexe, s'ils ne sont pas insérés au fil du texte.

2.2. ANALYSE DES DIFFERENTES DONNEES CHIFFREES SUR LES ELECTIONS

2.2.1. Résultats globaux, à l'échelle du pays

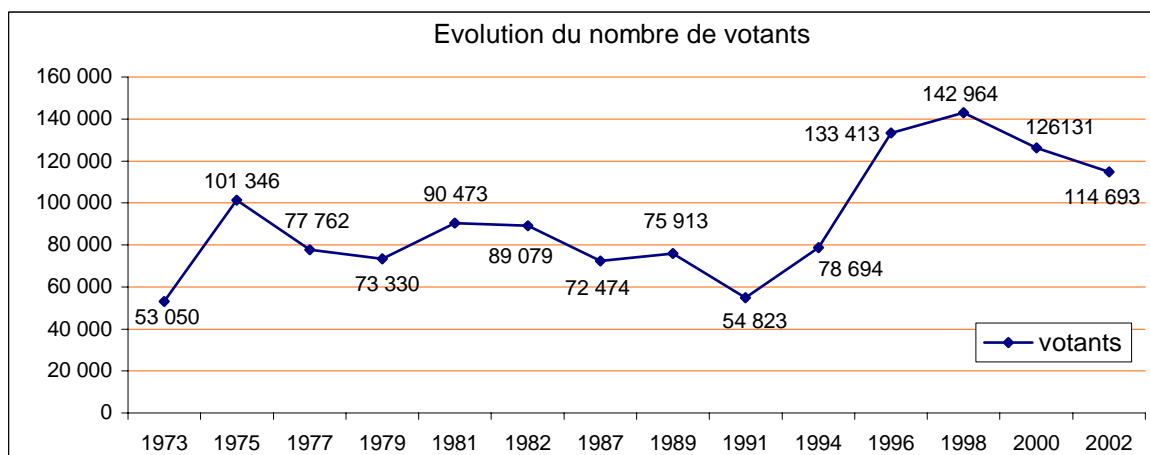
Les élections des représentants étudiants aux conseils d'administration des CROUS se caractérisent par une très faible participation, qui a atteint 5,53 % en 2002, ayant culminé au cours des 10 années précédentes à presque 7 % (ratio du nombre total de votants sur le nombre total d'inscrits). L'évolution de cette participation globale est présentée dans le graphique suivant, à mettre en parallèle avec celui qui retrace l'évolution des effectifs étudiants (les inscrits susceptibles de voter) dans le temps.

On observe que la chute de la participation, passée de 10 – 16 % à 3 – 7% correspond à la progression considérable des effectifs étudiants. (Le graphique ne tient cependant pas compte du saut d'années entre 1982 et 1987).



• **Évolutions récentes**

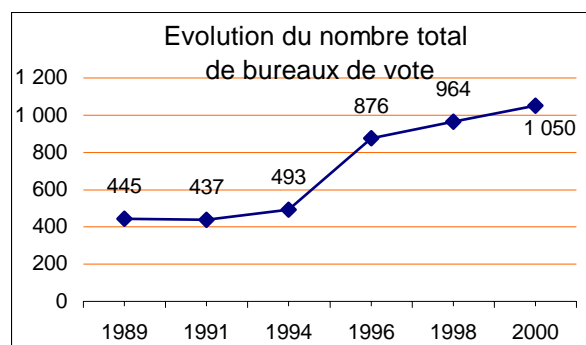
Malgré une stabilisation à partir de 1996 du nombre total d'étudiants inscrits autour de 2,1 millions, on constate une chute régulière du nombre de votants depuis 1998, avec 143 000 votants à cette date, 126 000 en 2000 et un peu moins de 115 000 en 2002.



Il est intéressant de tenter de relier la variation du nombre de bureaux de vote et celle du nombre de votants, d'un scrutin à l'autre. A partir du tableau date, votants, nombre de bureaux, (en annexe) nous pouvons calculer les pourcentages d'évolution d'une date à la précédente :

Année	votants	Variation du nb de votants (%)	Nombre de bureaux de vote	Variation du nb de bureaux de vote (%)
1989	75 913		445	
1991	54 823	-27,8	437	-1,8
1994	78 694	43,5	493	12,8
1996	133 413	69,5	876	77,7
1998	964	7,2	964	10,0
2000	126 131	-11,8	1 050	8,9
2002	114 693	-9,1	n/a	

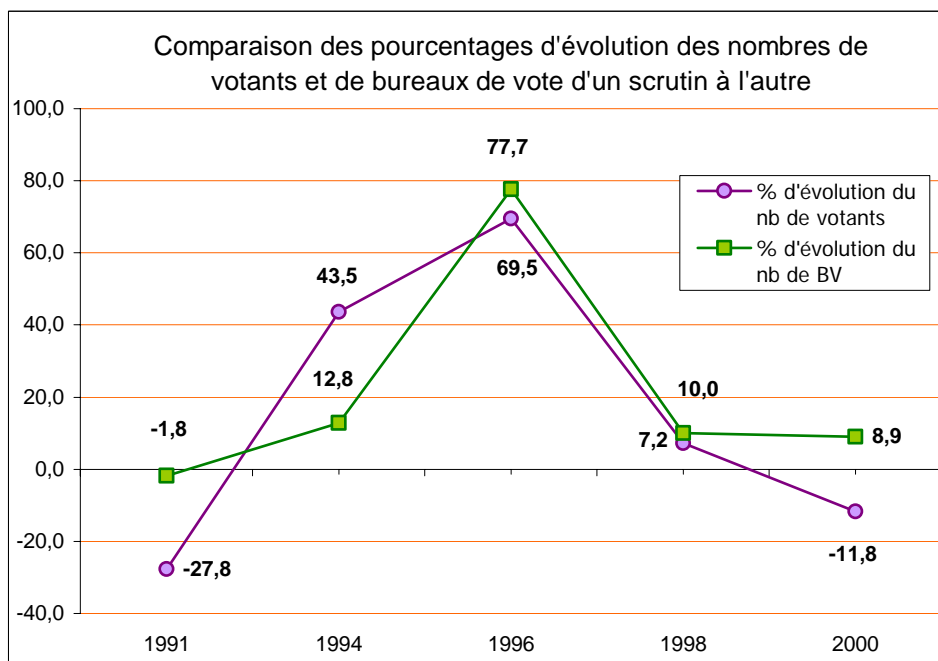
Les pourcentages s'entendent d'un scrutin à l'autre



Le tableau se lit ainsi : en 2000, le nombre de bureaux de vote a progressé de 8,9 % par rapport à 1998 et le nombre de votants a diminué quant à lui de 11,8%.

De façon remarquable, entre 1994 et 1996 le nombre de bureaux de vote a presque doublé, passant de 493 à 876 soit une augmentation de près de 80 %, et correspond à une augmentation de 70% du nombre de votants.

Le graphique tiré du tableau fait le lien entre la vitesse de progression du nombre de votants et celle du nombre de bureaux. On y retrouve les résultats précédents.



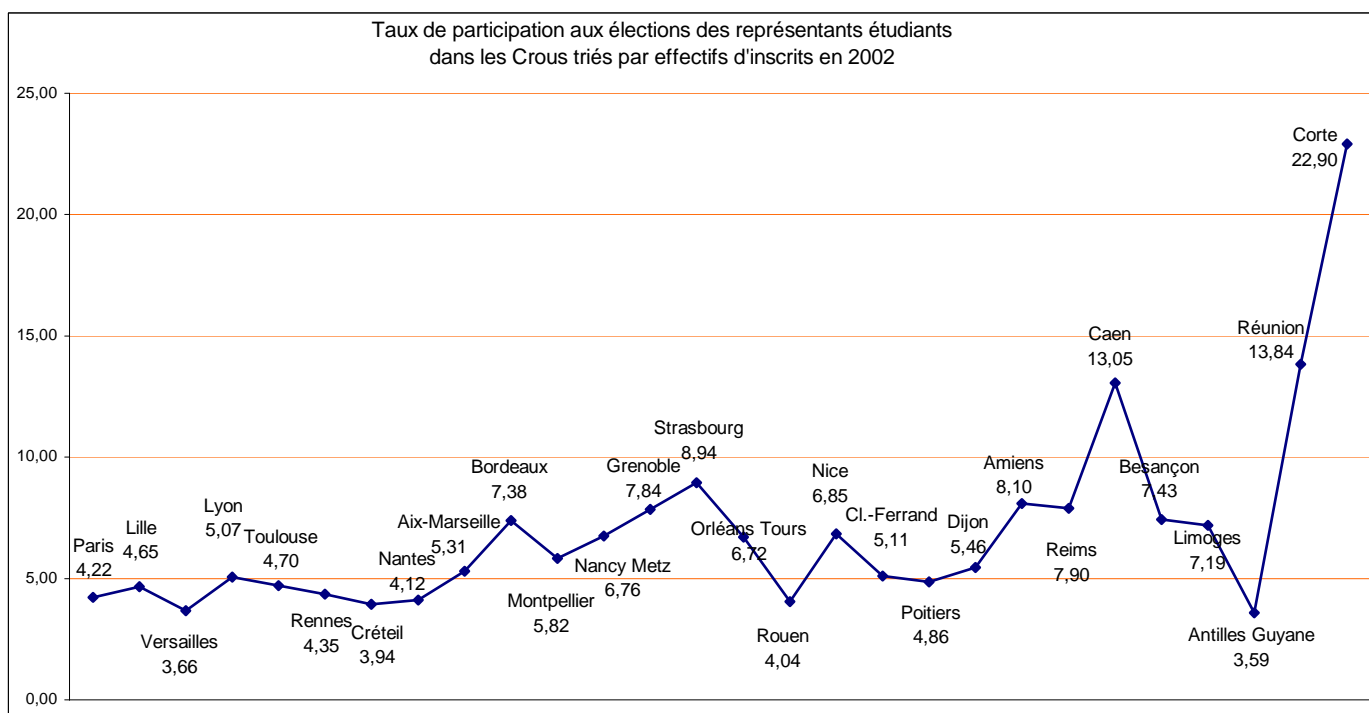
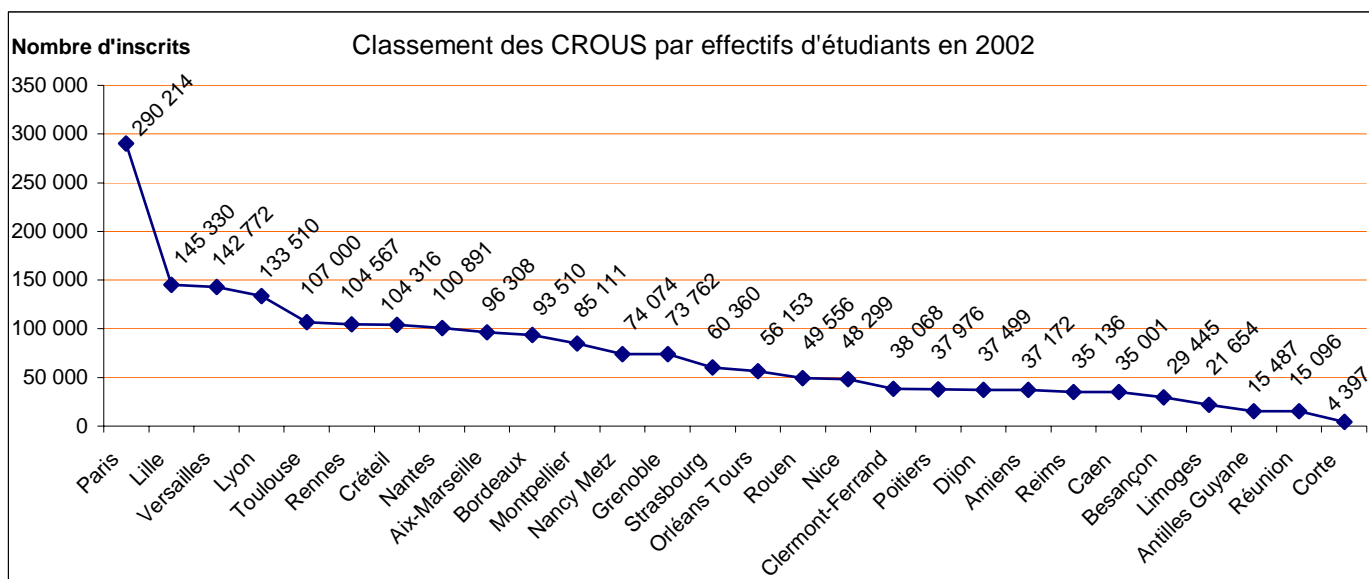
Entre 1994 et 1996 une accélération soudaine du développement des bureaux de vote semble avoir eu un impact fort sur la participation. Il faudrait disposer de données à plus long terme pour vérifier cette hypothèse. On peut aussi relier cet effet à l'influence de tout événement « exceptionnel » sur la participation, qui s'observe dans les résultats des élections des représentants étudiants aux conseils centraux des universités. Doubler le

nombre de bureaux constitue un événement « exceptionnel », davantage que faire progresser leur nombre d'une centaine tous les deux ans.

2.2.2. A partir des résultats par académie

• L'effet de masse

La participation globale de 5,53% en 2002 s'échelonne entre 3,59% (Antilles Guyane) et 22,90% (en Corse). Le classement des CROUS par effectifs (nombre d'inscrits en 2002) permet d'obtenir les deux graphiques suivants pour comparer les taux de participation à la taille des académies.

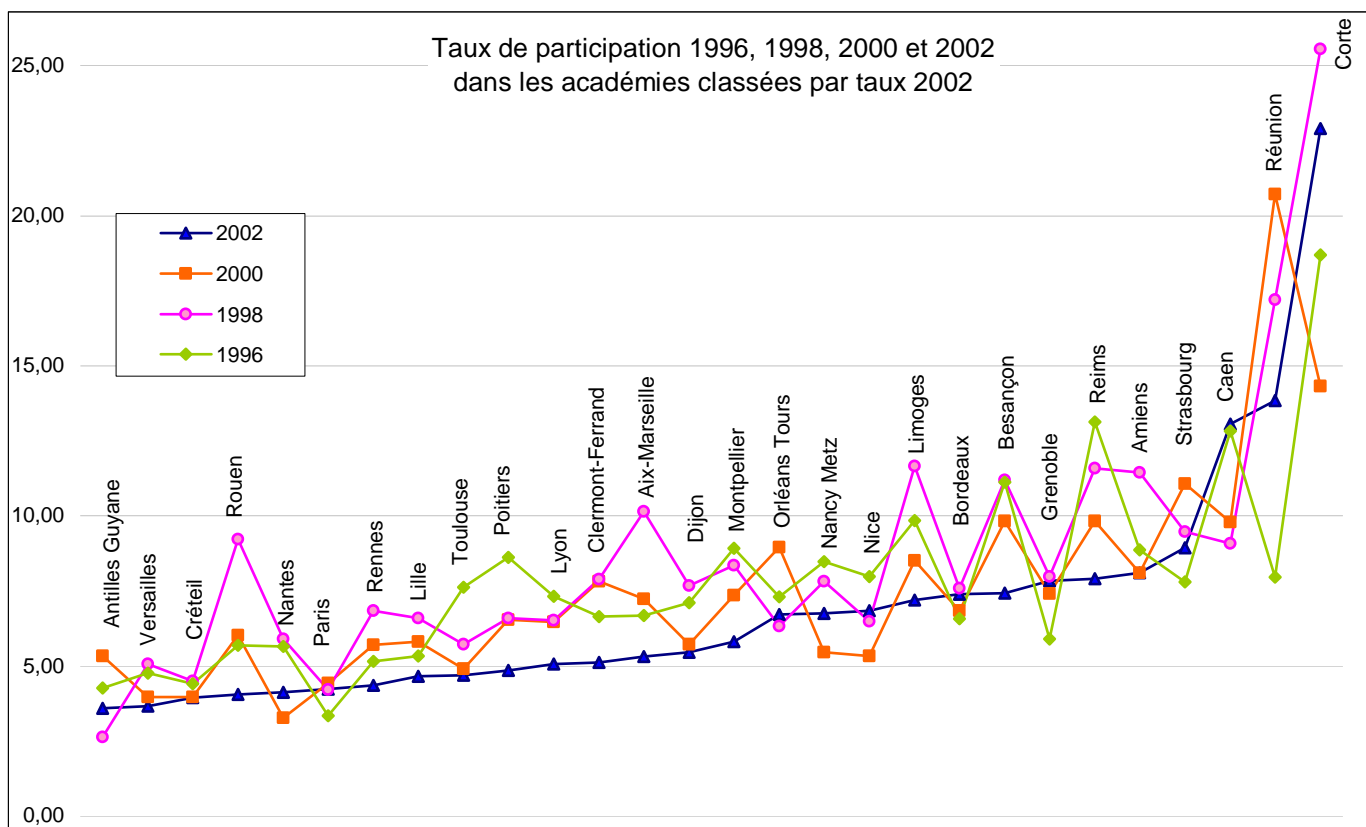


L'hypothèse « la participation est d'autant plus faible que le nombre d'inscrits est élevé » s'avère être une tendance lourde : Les 8 académies qui comportent plus de 100 000 étudiants, ont des résultats inférieurs à 5% (Lyon dépasse à peine ce taux). Cela se vérifie dans les scrutins précédents : en 2000 et 1998, les plus grosses académies enregistrent systématiquement les plus faibles participations.

Mais elles ne sont pas les seules. D'abord parce que les plus petites des académies sont sujettes à de plus grandes variations de la participation : ainsi 500 votants supplémentaires entre 2000 et 2002 font passer les taux de participation de Corse du simple au double (de 14 à 29 %, + 15%), quand ils ne modifieraient que de 0,2 % les résultats parisiens.

Les résultats des académies insulaires tiennent probablement aussi de la règle du « tout ou rien » qui semble valide dans les petites antennes délocalisées des universités: quand une filière est petite, son comportement électoral est uniforme : soit le vote est massif, soit il est quasi-nul : cela dépend de la présence ou non d'une incitation étudiante, institutionnelle. Car évidemment, plus la filière est petite plus il est simple d'avoir de l'impact avec quelques affiches, dont l'effet serait dilué dans un environnement plus étendu. Ainsi, malgré sa petite taille, peut-être en raison de très grandes distances, le CROUS Antilles-Guyane oscille-t-il entre 2,6 et 5,3 % depuis 1996. La Corse avec 19, 25, 14 et 23% de 1996 à 2002 et la Réunion avec 8, 17, 21 et 14% ont des résultats volatils mais de loin supérieurs aux moyennes nationales. 14 %, le taux de participation enregistré à la Réunion en 2002 correspond à une augmentation de 1000 inscrits accompagné d'une perte de 800 votants par rapport à 2000. L'académie de Corse se distingue encore par l'aspect particulièrement politisé de ses élections, avec comme seules listes candidates étudiantes des listes nationalistes. Ce cas unique empêche toute ressemblance avec les scrutins des autres académies.

Enfin, les plus petites académie ne sont pas les plus « participantes » car les résultats d'ensemble des 4 derniers scrutins montrent des oscillations irrégulières, (cf. tableau suivant) qui ne peuvent faire l'objet que de suppositions. Quelques hypothèses peuvent être formulées sur l'influence d'autres facteurs, comme la date, le nombre de bureaux de votes, l'information. Il convient de rester très prudent : le taux de participation global de chaque académie recouvre une grande variété de situations, les caractéristiques géographiques et démographiques de présence des étudiants sont totalement hétérogènes.



On retrouve dans ce tableau les résultats globaux : 1998 (courbe rose) a été une bonne année pour la participation dans les grosses académies, et 2002 une mauvaise, sauf pour Nantes, Nancy-Metz et Nice qui ont amélioré leurs taux. On lit surtout la diversité des évolutions (alors que les effectifs par académie évoluent peu) : stabilité pour Paris, Créteil, Bordeaux, Grenoble, chute constante pour Reims, Poitiers ou Besançon, amortie pour Toulouse, pic de 98 pour Versailles, Rouen, Aix Marseille, pic en 2000 pour Strasbourg, Orléans-Tours. Une possible explication peut aussi tenir à l'influence du dynamisme local de certaines organisations à certaines périodes: « Intercampus » à Reims, l'UNEF à Poitiers, « campus actif » à Rouen, des dynamismes qui ont pu s'atténuer par la suite.

• Questions pratiques

Organisation des élections, bureaux de vote

Les organisations étudiantes attribuent la faiblesse de la participation des étudiants aux élections des CROUS notamment à des questions pratiques et réclament l'ouverture de bureaux de vote en nombre toujours plus grand et à des horaires larges.

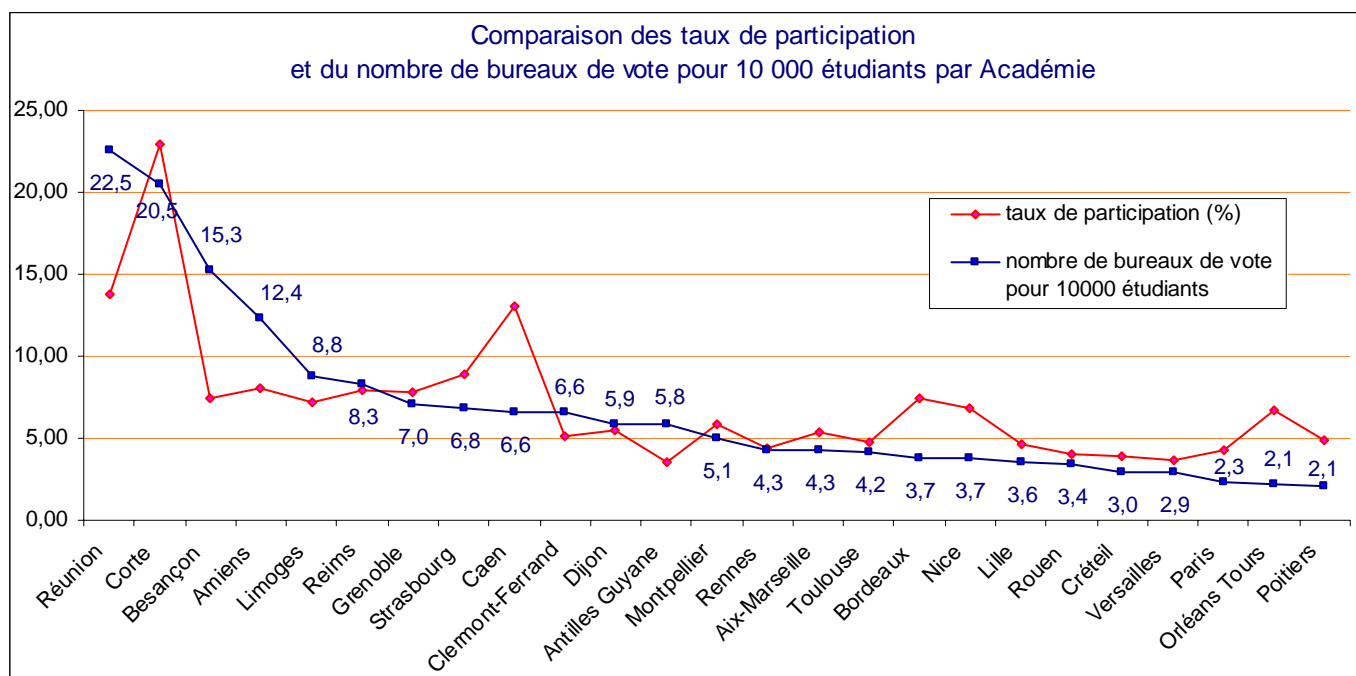
De fait, le nombre de bureaux de vote installés par les CROUS dans chaque académie croît au total d'année en année (il a atteint 1050 en 2000, nous n'avons pas le nombre total 2002), mais reste limité par les ressources humaines et techniques que chaque CROUS peut mobiliser pour l'organisation des élections et la tenue des bureaux.

Si les CROUS emploient, CNOUS compris, environ 12 000 agents, ils ne comptent que 2500 à 2700 personnels administratifs, seuls habilités selon les textes à tenir les bureaux de vote. C'est-à-dire une cinquantaine de personnes à Besançon pour 45 bureaux, ou 200 personnes à Paris pour 68 bureaux. L'événement étant tout de même rare dans le quotidien des centres, il mobilise exceptionnellement toutes les personnes disponibles, réquisitionnées pour l'occasion. Il n'est donc pas surprenant de voir des assistantes sociales tenir les bureaux situés à Jussieu (Universités Paris 6 et 7).

Les bureaux sont situés dans les restaurants et les résidences universitaires, au siège des CROUS et de plus en plus, mais dépendant de la bonne volonté des établissements dans les universités

L'aide des établissements d'enseignement supérieur est souvent nécessaire, mais ne fait l'objet d'aucune règle formelle, qui imposerait leur contribution. Les recteurs sont responsables des élections mais les délèguent en pratique aux CROUS, tout en ayant invité les universités et écoles à y participer. Dans les faits, c'est une personne du CROUS qui se charge de contacter les chefs d'établissements et de négocier au cas par cas les modalités de tenue des bureaux, mais avec une autorité moindre. On observe tout de même des coopérations et il arrive fréquemment que du matériel soit prêté aux CROUS par les mairies ou les établissements : urnes, isolements, panneaux, et bien sûr des locaux dans les universités pour la tenue des bureaux de vote.

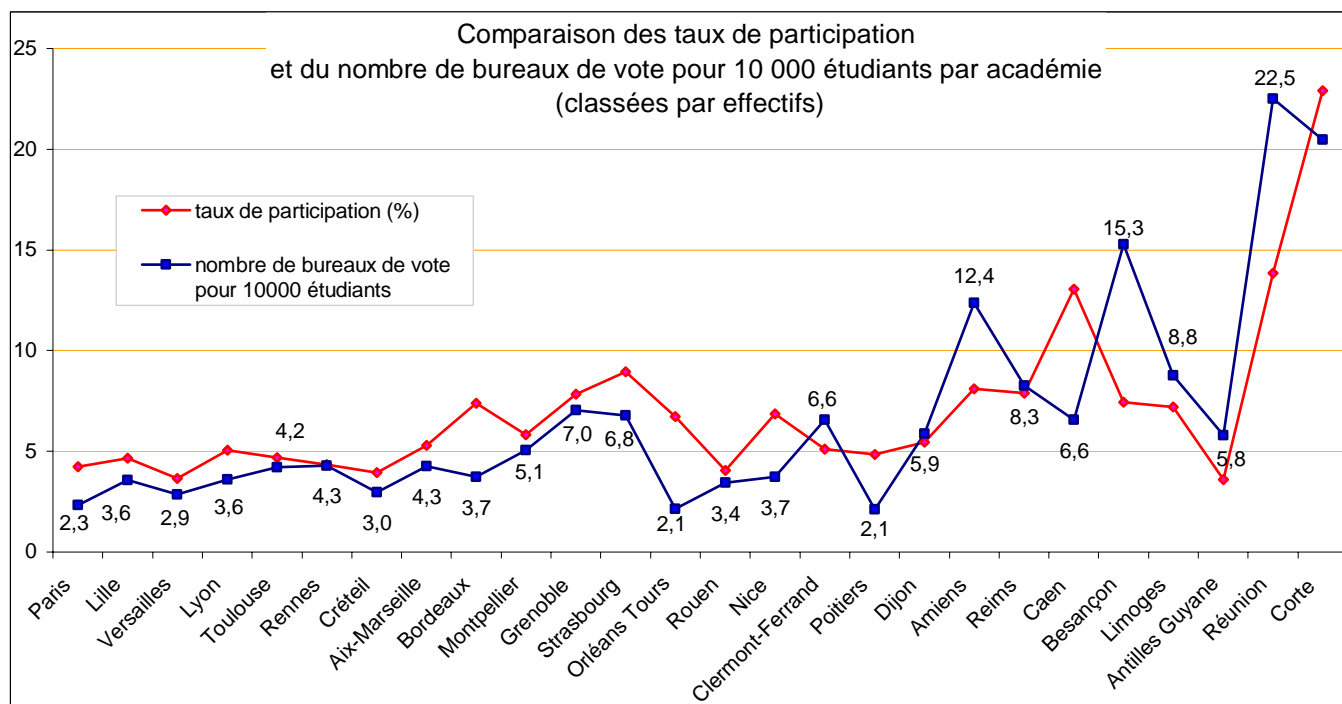
Le calcul du nombre de bureaux de votes pour 10 000 étudiants en 2002 fournit le graphique suivant (nous ne disposons pas du nombre de bureaux de vote des Crous de Nancy-Metz, Lyon et Nantes).



On pourrait supposer qu'il y a un lien mécanique entre le nombre de bureaux de vote ouverts et la participation, bien sûr toujours soumis au facteur lourd de la démographie des académies. Cela ne vérifie pas tout à fait comme nous le verrons par la suite.

Le schéma précédent classe les académies par nombre de bureaux de vote disponibles pour 10 000 étudiants, mais ne rappelle pas leur poids démographique, et semble mettre sur le même plan Caen et Strasbourg. Pour redonner les ordres de grandeur, le graphique suivant, identique au précédent mais où les académies sont classées suivant leur taille décroissante est présenté.

On y voit que ce n'est pas un hasard si les grosses académies sont parmi celles qui ont, à nouveau, les taux les plus faibles de bureaux de vote pour 10 000 étudiants.



Orléans-Tours (56 000 étudiants), Rouen (50 000), Poitiers (36 000) sont des académies de taille inférieure à la moyenne (en 2002 le total d'étudiant divisé par 28, le nombre de CROUS, donne : 74 000, tandis que le niveau médian (moitié des académies au dessus, moitié en dessous) est de 58 000). Leur proportion de bureaux de vote disponibles, très faible, explique peut-être qu'ils se situent dans les creux des taux de participations à ces élections.

Dates des élections

Les résultats de l'académie de Caen (13% de participation, avec 23 bureaux pour 35 000 étudiants, soit 6,6 pour 10 000) semblent faire une exception qui ne se retrouve pas dans l'étude des scrutins précédents : ils sont entre 1996 et 2000, du même ordre que ceux de Besançon, académie de la taille la plus proche.

Deux raisons conjoncturelles ont été avancées par nos différents interlocuteurs :

- une grève des personnels a conduit à repousser au mois de novembre les élections du CROUS de Caen qui devaient se dérouler en mars, à l'instar des autres académies, exception faite des DOM. Le changement de calendrier pourrait être plus favorable à la participation, les étudiants étant plus proches des CROUS au moment de la rentrée, confrontés aux questions de logement et de bourse. Mais une autre académie a du repousser au mois de novembre les élections, celle d'Orléans-Tours, et nous avons auparavant mentionné sa faible participation eu égard à ce qui pourrait être attendu d'une académie moyenne.

Sans que cela n'infirme ou confirme une éventuelle plus grande curiosité des étudiants vis-à-vis des CROUS selon le calendrier, et sans enquête approfondie en ce sens, rappelons qu'il y a en général moins de votants pour les élections des représentants étudiants au CA des CROUS que de bénéficiaires de leurs services.

- Une autre raison du bon résultat de Caen est attribuée au caractère solitaire de cette élection qui aurait, selon les autres organisations étudiantes, permis une plus forte mobilisation des étudiants de l'UNEF, venus de Paris soutenir les militants locaux pour inciter les étudiants à participer. On doit rester prudent : les résultats des élections sont favorables au syndicat étudiant, (il a récolté près de la moitié des voix, et 4 élus sur 7), mais ils étaient encore meilleurs en 1998 et 2000 avec 5 sièges pour l'UNEF-ID et un siège pour l'UNEF à chaque fois.

Les élections des représentants des étudiants au CA de CROUS ne se déroulent que dans très peu de cas en même temps que les élections des représentants étudiants dans les conseils centraux des universités. Quand elles se déroulent à quelques mois d'intervalle, certaines académies remarquent désappointées que les taux de participation au CROUS ne reflètent pas ceux qui peuvent être obtenus aux conseils centraux des universités. Il est difficile de mesurer l'effet de la superposition complète des élections CROUS avec celle des conseils centraux d'université, car elle ne se produit que rarement, avec quelques établissements, jamais sur toute une académie.

L'exemple de Toulouse 1 laisse supposer que l'effet serait probablement positif pour la participation au CROUS. En effet, toutes les élections ont lieu en même temps, pour les représentants aux conseils de composantes, centraux et du CROUS. Les résultats aux conseils centraux de Toulouse 1 sont dans la fourchette haute : 20% de participation avec 3000 votants sur 15 000 étudiants. Les résultats au CA du CROUS comptent, en même temps dans toute l'académie, 5000 votants sur les 100 000 étudiants appelés à voter. Il est difficile de résister à l'hypothèse que les 3000 votants à Toulouse 1 ont dans la foulée, voté pour leurs représentants au CROUS. Ils représenteraient alors 60 % des votants de l'académie, quand les effectifs de Toulouse 1 ne représentent que 15 % du total des étudiants.

Par ailleurs, les taux de fréquentation des restaurants universitaires et l'expérience du CNOUS (confirmée d'ailleurs par de nombreuses universités) ont mis en évidence le mardi comme étant le jour de plus grande affluence des étudiants.

Les organisations étudiantes, quant à elles, voient d'un bon œil la possibilité de faire se dérouler les élections le même jour dans tous les CROUS pour donner une envergure nationale à l'événement et par conséquent une meilleure visibilité.

2.2.3. Dans le détail des bureaux de vote

Les bureaux situés dans les universités, dans chaque fac ou bâtiment, sont ceux qui enregistrent la plus grande fréquentation, suivis de près par celle des bureaux dans les restaurants universitaires, qui vient juste après. La fréquentation des bureaux des résidences universitaires est faible. Les lycées sont les établissements qui enregistrent les plus basses fréquentations, des Antilles à Créteil, on y trouve souvent un ou deux votants, rarement plus de 20.

Dans l'académie de Dijon, on souligne la chute de la participation dans tous les bureaux décentralisés, et la faiblesse de la fréquentation dans les espaces CROUS.

Peut-être à tort, l'académie d'Orléans Tours privilégie les bureaux de vote dans les lieux gérés par le CROUS, résidence ou restaurant universitaire, et enregistre à Orléans 1200 votants, tandis que le double s'est manifesté aux élections des conseil centraux, (2300 votants) de l'université, il est vrai sur deux jours durant le mois de mars.

Côté filière, les étudiants en droit, en toutes occasions, restent ceux qui votent le plus massivement : est-ce la connaissance des institutions qui favorise la participation ou sont-ce les bacheliers les plus intéressés par l'univers public qui choisissent les études de droit ?

Tout comme pour les élections aux conseils centraux, les filières professionnelles et courtes, avec une conscience de groupe, comptent des taux de participation plus importants, à la condition que les étudiants aient été avertis !

Enfin, les organisations évoquent régulièrement l'influence de la filière d'origine des têtes de listes : selon la FAGE, pour les élections au CA du CROUS de Dijon, le secteur scientifique a été incité à voter pour le candidat scientifique en tête de liste de l'UNEF.

Au CROUS de Paris, une remarque très intéressante des responsables porte sur la faiblesse de la participation dans quelques bureaux de vote trop rapprochés situés à moins de 300 mètres d'un autre. Une réflexion est engagée sur les horaires d'ouverture qui pourraient être : étendus dans les grands centres (8h30/20h), classiques dans les composantes : 9h/17h, 10h/17h dans les petits établissements, et ciblés dans les restaurants universitaires : 11h/15h.

Quelques exemples :

Amiens (3011 votants, 8,10% de participation)

Les 1200 votants des 4 bureaux de vote des facs de médecine, lettres, droit et sciences de l'université Picardie Jules Verne représentent 40% de l'ensemble des votants dans l'académie qui propose 41 bureaux. Ils ont été 3500 à voter l'année suivante pour les élections aux conseils centraux de l'université. Ensuite, les plus grands nombre de votants sont enregistrés dans les écoles ISAAB (300), IFSI (100) puis dans les restaurants universitaires (80 à 100 votants).

Antilles-Guyane (556 votants, 3,59% de participation)

4 bureaux en Guadeloupe, 3 en Martinique et 2 en Guyane. On peut noter que ce sont les étudiants en droit qui votent le plus (125) mais ce chiffre reste très faible.

Besançon (2188 votants, 7,43% de participation)

Comme à Amiens, les 1070 votants de l'université de Franche-Comté représentent 50% de l'ensemble des votants de l'académie dans 5 bureaux de vote sur les 45 disponibles. Ce chiffre est ici proche du nombre de votants aux conseils centraux, obtenu un mois auparavant (19 février 2002). Ensuite, ce sont les RU et les Ecoles qui enregistrent les plus forts nombres de votants.

Caen (4569 votants, 13,5% de participation)

700 votants (20% du total) sont des étudiants en droit, et il est à nouveau manifeste que ce sont les bureaux au sein de l'université qui ont connu la plus grande fréquentation, juste devant l'un des 4 restaurants universitaires. Il faut aussi noter une bonne participation des IUT.

Etc.

Les exemples précédents posent les questions de régulation et d'égalité : il est probable que les bureaux de vote situés dans les universités ou dans un restaurant universitaire très fréquenté connaissent une grande affluence, voire soient submergés. Pendant ce temps, d'autres, ce n'est pas rare, comptent entre 1 et 20 votants... A Amiens, qui sait si un cinquième bureau, central dans l'université, n'aurait pas permis à 1000 votants de plus de s'exprimer ?

L'efficacité souhaitée en termes de participation doit-elle conduire à délaisser les bureaux des UFR excentrées ou des lycées qui votent peu pour assurer la participation plus massive d'étudiants qui auraient pu être découragés par les files d'attente ?

Peut-être, à mi-chemin, peut-il être envisagé de découper plus précisément les horaires des bureaux, quitte à ne proposer qu'une demi-journée aux petites composantes éloignées.

2.3. L'INFORMATION DES ETUDIANTS

2.3.1. *En continu*

De même que dans les universités, l'information aux étudiants, provenant aussi bien de l'institution que des organisations étudiantes, est concentrée autour des élections, moment de découverte de l'existence de représentants étudiants. Avec un scrutin tous les deux ans, nombre d'étudiants peut passer à côté. Peu d'information continue semble être donnée, alors que c'est au long de l'année que les étudiants utilisent restaurants universitaires, logements et bourses dans une moindre mesure.

• Information institutionnelle

Les sites Internet des CROUS (qui n'existent pas tous : Versailles et Corte sont absents du web), par exemple, ne mentionnent pas de façon foisonnante la présence des élus. Il faut être étudiant à Strasbourg (avec un dossier spécial élections et l'affiche d'incitation au vote), Paris (qui donne les liens vers les organisations dont sont issus les représentants), Montpellier (noms des élus), Poitiers, Reims, Créteil, Bordeaux ou Besançon pour prendre connaissance, au détour d'une page Internet sur les services des CROUS, de la présence d'élus étudiants et éventuellement de leurs noms. 4 autres académies en font très brièvement mention. De là à ce qu'un étudiant comprenne qu'il élit au suffrage direct les représentants dont il lit les noms, il y a encore un pas que l'on peut supposer infranchissable.

• Information des organisations étudiantes

Les organisations représentatives reconnaissent volontiers qu'elles ne s'impliquent spécialement pour l'information au tout-venant étudiant qu'au moment des campagnes électorales. Elles sont pourtant capables de dispenser de nombreuses formations sur les structures, instances, débats mais les réservent à leurs élus, et éventuellement aux futurs candidats, publiant guides, présentations etc. On peut regretter l'absence d'une information pédagogique générale sur leurs sites web, (comment se porter candidat ou quels sont les sujets abordés dans les conseils d'administration des CROUS...). Il faut par exemple aller chercher l'onglet CROUS sur le site de l'UNEF – Toulouse (à partir du site UNEF) pour découvrir une présentation assez complète et concrète des sujets abordés par les représentants étudiants au CA, rien de tel sur les autres sites. Et la présentation de telles informations, est, il faut le préciser, peu attractive. On peut aussi trouver le bilan de l'UNEF à la veille des élections 2002, qui évoque les réductions pour les loisirs, des proportions augmentées de boursiers, le maintien des bourses pour les redoublants, mais sans que l'on puisse mesurer quels efforts ont été nécessaires pour ces acquis.

2.3.2. *Au moment des élections*

Certains CROUS, dans les synthèses qu'ils ont fait parvenir au CNOUS indiquent avoir fait des efforts conséquents de communication, et ne pas en observer les effets. Ils attribuent la faiblesse de la participation à ce déficit d'information. On peut évidemment s'interroger sur les moyens mis en œuvre, et la méthode employée, tout en faisant un parallèle avec la communication des universités : celle-ci a d'autant plus d'impact qu'elle est relayée, assumée, par les étudiants candidats ou non. C'est pourquoi l'on voit certains établissements faire appel à des sociétés spécialisées qui savent toucher les étudiants pour distribuer des tracts d'information et coller des affiches. Ces sociétés emploient souvent...

des étudiants. Revenant aux CROUS, il est tout à fait possible d'éditer 400 affiches qui passeront totalement inaperçues des étudiants.

D'autre part, seul le CROUS de Nancy-Metz a transmis avec ses résultats les informations passées dans la presse à l'occasion des élections. Est-ce parce que la presse quotidienne régionale touche davantage un public familial qu'il y est peu fait appel ? Il y a certainement matière à utiliser les médias pour informer en masse.

2.3.3. Des confusions

Aussi bien les élus que les divers responsables administratifs remarquent que les étudiants ont des notions très floues sur le rôle de leurs différentes instances représentatives et qu'ils en confondent les rôles.

Un responsable du département vie étudiante d'un CROUS remarque que plus aucune identification au CROUS n'est proposée à l'étudiant, qui accède à l'ensemble de ses services à partir du moment où il est inscrit à l'université, qui voit une cellule vie étudiante à l'université et un service vie étudiante au CROUS, qui s'acquitte d'une redevance mutualisée (droit culturel étudiant) « qui sert au fonctionnement du service culturel de l'université », ôtant encore un peu de légitimité au CROUS.

Les organisations étudiantes soulignent les parallélismes qui peuvent exister entre certaines commissions auxquelles participent les élus des conseils centraux des universités et celles investies par les représentants étudiants au CA des CROUS, qui donnent du fil à retordre aux candidats au moment de leurs campagnes, dans les brefs dialogues suscités par la distribution de tracts.

Outre cette mise en cause institutionnelle, force est de constater que les campagnes des étudiants candidats portent rarement sur un mandat au niveau de l'académie (ou, nous le verrons par la suite, sur un mandat global à l'université pour les élections aux conseils centraux) : le débat est soit national et porte sur des orientations débattues au sein du CNESER ou directement au CNOUS mais cela ne mobilise guère ; soit il est local avec des ensembles de corpos, de bureaux des élèves qui font davantage valoir la représentation de tous les établissements et filières qu'un projet académique et, au final ce débat est souvent inexistant. Il arrive aussi qu'il soit d'ordre communautaire avec par exemple la présence de listes des étudiants musulmans. Dans chacun de ces cas, il est principalement fait appel à une appartenance non reliée à l'académie, davantage qu'à des idées. En on note presque systématiquement l'absence totale d'enjeu régional.

C'est pour cette raison que l'organisation PDE est favorable à l'alternance des périodes d'élection au Crous et aux conseils centraux, qui permet aux électeurs de distinguer les enjeux. Deux échéances à 3 semaines d'intervalle nuisent aux élections, il est impossible dans le laps de temps de faire une campagne neuve. Cependant une superposition complète, si elle implique de plus conséquents efforts de pédagogie, semble susceptible de mieux faire événement.

3. ÉLECTIONS AU SEIN DES UNIVERSITES

3.1. INTRODUCTION METHODOLOGIQUE

3.1.1. *Calendrier de l'enquête*

Nous avons défini comme terrain d'enquête 86 établissements d'enseignement supérieur parmi les 93 « universités et assimilés » dénombrés par l'éducation nationale³. Cela comprend les universités, les universités de technologie (Troyes, Compiègne et Belfort-Montbéliard) et l'IEP de Paris. Nous avons laissé de côté les Instituts nationaux polytechniques (Grenoble, Nancy, Toulouse) et quelques établissements spécialisés comme l'INALCO ou l'Observatoire de Paris.

Nous avons débuté l'étude au mois de novembre par une collecte documentaire sur les universités et leurs élections étudiantes. Nous avons procédé ensuite par enquête téléphonique directe pour demander les taux de participation et autres données chiffrées, les entretiens aboutissant à l'envoi d'un courrier de présentation succincte de l'étude. De nombreux commentaires ont été formulés à cette occasion sur le déroulement des élections et la participation des étudiants. Très précieux, ces premiers éléments ont servi à élaborer un questionnaire détaillé, reproduit en annexe, pour une demande officielle d'information adressée aux Présidents d'université le 18 décembre 2003. Nous y demandons les informations statistiques avant le 15 janvier et proposons un entretien pour les questions de la partie « analyse ». Le mois de janvier a été dédié au recueil et au traitement des informations statistiques, à la conduite d'entretiens détaillés et à leur analyse, englobant les réponses écrites de certains établissements, aboutissant à l'élaboration du présent rapport.

3.1.2. *Données chiffrées obtenues*

Nous avons réuni des informations sur les taux de participation aux conseils centraux dans plus de 70 établissements, mais certains résultats ne sont pas exploitables, faute de connaître les effectifs d'électeurs correspondant à ces taux. Toutes les données que nous avons recueillies se trouvent dans les tableaux en annexe, université par université. Nous avons sous forme exploitable les taux de participation au CA et CEVU de 57 établissements entre 2001 et 2004, et d'une cinquantaine pour le conseil scientifique.

32 établissements nous ont transmis le détail des participations par collège statutaire, une dizaine le détail des participations aux conseils centraux par composante ou bureau de vote, 20 ont fourni le détail des résultats des élections aux conseils de gestion des composantes. 32 nous ont indiqué les résultats du scrutin précédent, et 8 nous ont transmis des historiques qui mériteraient une étude à eux seuls.

Nous réitérons tous nos remerciements à ceux qui ont du réaliser à cette occasion un important travail de synthèse, et qui ont pris le temps de nous répondre. L'UNI, PDE, la FAGE et l'UNEF ont complété quelques données manquantes, mais centralisent davantage les résultats sur la répartition des sièges que sur les taux de participation, ce qui se comprend aisément.

³ Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche (RERS), Édition 2003, publication du Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche.

3.1.3. Éclairages sur les résultats

Au fil des dialogues suscités par cette collecte intensive, il est apparu que l'unique lecture des taux de participation aux trois conseils centraux de l'université, même détaillée par collège, ne permet pas de comprendre les résultats : il demeure toujours des chiffres surprenants, des disparités fortes, irrégulières dans le temps. C'est pourquoi la deuxième partie de notre questionnaire était-elle destinée à l'analyse des résultats de participation demandés. 12 établissements ont répondu par courrier électronique, à peu près autant de responsables administratifs ont bien voulu nous répondre par téléphone pour des entretiens détaillés. Les universités de Nantes, de Tours et de Franche-Comté et ont laissé le soin de la réponse à leurs vice-présidentes étudiantes et vice-président étudiant. Rencontrés au fur et à mesure, les représentants étudiants de la FAGE, PDE, l'UNI et l'UNEF ont également éclairé les différents résultats.

3.2. LES CHIFFRES BRUTS

Nos données reflètent peut-être une réalité un peu améliorée, en partant de l'hypothèse que les taux les plus bas de la participation ne nous ont pas été communiqués, et il convient de les considérer avec prudence.

3.2.1. Taux de participation en 2002 – 2003

Tous les taux de participation des étudiants aux élections de leurs représentants aux conseils centraux par université concernent les votants (qui ont signé et mis un bulletin dans l'urne) et non les suffrages exprimés (bulletins non nuls).

Nous avons choisi pour chaque université les résultats des plus récentes élections dont nous disposons, qui datent de 2002 ou 2003 avec les exceptions suivantes : Rennes 2 (2000), Université technologique de Belfort Montbéliard (2001), IEP Paris (2004).

Les participations au CA et CEVU sont sensiblement égales, y compris lorsque leurs découpages en secteurs électoraux diffèrent, car les urnes sont en général placées à proximité. Le nombre d'électeurs pour le CA peut différer de celui du CEVU, en raison principalement des inscriptions tardives des étudiants en 3^{ème} cycle, qui ajoutent leur nom aux listes de votants le jour de l'élection (surtout période novembre – février). Il s'agit précisément des étudiants qui sont inscrits à l'université après que celle-ci ait arrêté les listes électorales, ce qu'elle doit faire, rappelons-le, 15 jours avant les scrutins.

Enfin, il se peut que les effectifs de votants soient erronés de quelques unités quand nous les avons calculés à partir des inscrits et de taux de participation trop arrondis sans décimale. Les variations de moyenne des taux de participation engendrées en raison de ces approximations sont négligeables.

• Premiers résultats

Pour les scrutins s'étant déroulés entre 2000 et 2004, mais principalement pour 2002 / 2003, sur 60 établissements, les taux de participation des étudiants aux élections de leurs représentants s'échelonnent :

➤ entre 5,3% et 29,7 % de participation pour le conseil d'administration

- entre 5,1% et 29,7% de participation pour le conseil des études et de la vie universitaire
- entre 1 et 54 %⁴ de participation pour le conseil scientifique.

Dix universités affichent des taux de participation compris entre 20 et 30 % pour le CA (8 pour le CEVU), dont deux des trois universités strasbourgeoises, et deux établissements parisiens – les plus petits en termes d'effectifs en Ile de France : Institut d'études politiques de Paris et Dauphine (Paris 9).

37 universités se situent strictement entre 10 et 20 % de participation des étudiants aux élections de leurs représentants au CA et 13 entre 5 et 10 %.

Les taux de participation au conseil scientifique de chaque université sont sensiblement inférieurs à ceux des élections aux CA et CEVU et il faut relier les étonnants scores de l'université de Polynésie en 2002 (54 %, 26 électeurs, 14 votants), des universités d'Artois (21%, 100 électeurs), et de Nouvelle Calédonie (27%) à la taille minimale des effectifs d'électeurs, (moins de 100 électeurs pour la Nouvelle-Calédonie, d'après une estimation⁵ : 1819 inscrits en 2002 – 2003 avec 88 % de 1^{er} cycle, laissent 200 étudiants en second et troisième cycle...).

A Toulon (CS : 36 %, 690 électeurs, 248 votants), sans analyse des acteurs concernés, on peut remarquer que 7 listes candidates étaient en présence, un chiffre exceptionnel pour une élection au conseil scientifique. Six d'entre elles ont obtenu entre 5 et 35 voix, (listes de filières « tous en droit », « tous en lettres »), et l'une se démarque avec 121 voix.

Moins visible sur le graphique, la cinquième et dernière université à dépasser 20% est l'université de Bretagne Sud, avec 40 votants sur 196 électeurs.

Excepté ces cinq cas, l'échelle se réduit en fait, pour les élections au conseil scientifique à une participation comprise entre 1 et 13 %.

• Moyennes

Le calcul du taux moyen de participation pour les CA et CEVU est effectué à partir des 57 universités dont on connaît les nombres d'électeurs et de votants. Pour ce calcul, nous ôtons des listes présentées dans les graphiques, les universités de Polynésie (car elle n'a pas de CEVU), de Nouvelle Calédonie et de Paris 11.

4 Ce chiffre de l'université de Polynésie n'apparaît pas dans les graphiques suivants, car nous avons sélectionné les scrutins les plus récents dont nous disposons, y compris lorsqu'il s'agissait d'élections partielles. 54% a été réalisé en 2002 lors du renouvellement complet des étudiants, mais en 2003 des élections partielles ont eu lieu pour compléter le nombre d'élus au CA : ce sont elles qui prises en compte sur les graphiques.

5 RERS 2003.

13,8 % de participation moyenne au CA et CEVU
6,1 % de participation moyenne au CS

Taux médians (50 % des universités de part et d'autre) :
13,5 % pour le CA, 13,7 pour le CEVU, 6,4 pour le CS

Universités et établissements classés par effectifs croissants	Electeurs CA	Votants CA	% CA	Electeurs CEVU	Votants CEVU	% CEVU	Electeurs CS	Votants CS	% CS
Belfort-Montbéliard - UT	1 651	338	20,47	1 651	253	15,32	67	5	7,46
Institut d'études politiques de Paris	5 258	1 315	25,01	5 258	1 308	24,88	932	78	8,37
Bretagne Sud - Lorient Vannes	5 949	1 190	20,00	5 898	1 213	21,00	196	40	20,41
La Rochelle	6 267	447	7,13	6 267	452	7,21	462	29	6,06
Avignon et des Pays du Vaucluse	6 800	816	12,00	6 801	885	13,00	427	42	10,00
Artois	8 003	708	9,85	8 005	652	8,00	106	22	21,00
Paris 09 - Paris-Dauphine	8 300	2 075	25,00	8 300	2 075	25,00	2 354	235	10,00
Strasbourg 3 - Robert Schuman	8 478	2 210	26,06	8 475	2 151	25,38	1 412	185	13,10
Bordeaux 1 - Sciences et Technologies	9 090	1 229	13,52	9 090	951	10,46	1 306	82	6,28
Toulon - Var	9 171	1 614	17,60	9 166	1 456	16,00	690	248	35,94
Littoral - Côte d'Opale	9 748	1 003	11,56	9 748	919	11,64	493	16	3,24
Valenciennes - Hainaut Cambresis	10 244	1 308	12,77	10 241	1 320	12,89	754	31	4,11
Cergy-Pontoise	10 247	683	6,67	10 247	690	6,73	930	15	1,61
Clermont-Ferrand 1 - Université d'Auvergne	10 319	1 630	15,80	10 319	1 603	15,53	2 177	122	5,60
Marne-la-Vallée	10 543	1 422	13,49	10 543	1 445	13,71	1 517	31	2,04
Versailles - Saint-Quentin en Yvelines	11 431	1 643	14,37	11 426	1 623	14,20	1 588	41	2,58
Bordeaux 4 - Montesquieu	11 828	2 685	22,70	11 828	2 672	22,59	1 964	136	6,90
Limoges	12 669	2 054	16,21	12 669	2 058	16,25	1 317	123	9,34
Strasbourg 2 - Marc Bloch	12 770	1 934	15,14	12 770	1 938	15,18	1 617	156	9,65
Montpellier 2	13 450	1 703	12,66	13 450	1 477	10,98			7,31
Clermont-Ferrand 2 - Blaise Pascal	13 935	1 260	9,04	13 937	1 253	8,99	1 168	52	4,45
Orléans	14 808	1 914	12,93	14 808	1 900	12,83			
Toulouse 1 - Sciences Sociales	14 882	2 922	19,63	14 881	2 916	19,60	2 707	175	6,46
Bordeaux 3 - Michel de Montaigne	15 123	2 601	17,20	15 123	2 650	18,00	1 586	134	8,45
Grenoble 1 - Joseph Fourier	15 714	2 231	14,20	16 054	2 231	13,90	1 958	137	7,00
Paris 13 - Université Paris-Nord	15 717	2 085	13,26	15 700	2 086	13,29	1 249	99	7,92
Bretagne Occidentale - Brest	15 807	1 850	11,70	15 806	1 846	11,68	1 616	86	5,32
Strasbourg 1 - Louis Pasteur	16 361	4 864	29,73	16 361	4 849	29,70	4 178	498	11,92
Lille 1 - Sciences et Technologie de Lille	16 551	2 883	17,42	16 550	2 891	17,47	2 445	222	9,08
Paris 02 – Panthéon Assas	16 629	1 857	11,16	16 626	1 814	10,91	3 464	189	5,46
Lyon 3 - Jean Moulin	17 625	2 849	16,16	17 625	2 880	16,23	1 806	155	8,58
Nancy 2	17 843	2 873	16,10	17 881	2 670	14,95	1 642	121	7,37
Rennes 1	19 017	2 185	11,49	19 031	2 159	11,34	3 892	214	5,50
Montpellier 1	19 189	5 373	28,00	19 197	5 353	27,88			
Amiens - Picardie Jules Verne	19 476	3 655	18,77	19 707	3 642	18,48	2 826	170	6,02
Besançon - Franche-Comté	19 564	1 584	8,10	19 564	1 536	7,85	2 567	136	5,30
Rennes 2 - Haute Bretagne	19 597	2 347	11,98	19 597	2 334	11,91	1 441	48	3,33
Paris 07 - Denis Diderot	19 770	1 917	9,70	19 774	1 903	9,62	4 908	144	2,93
Lille 3 – Charles de Gaulle	20 154	2 657	13,18	20 155	2 487	12,34	1 127	88	7,81
Rouen	20 312	2 707	13,33	20 982	2 735	13,03	2 558	177	7,92
Reims - Champagne Ardennes	21 114	3 427	16,23	21 114	3 365	15,94	2 787	305	10,90
Aix-Marseille 3 – Droit, économie et sciences	21 395	3 248	15,18	21 395	3 395	15,87	4 574	253	5,53
Paris 12 - Val-de-Marne	22 535	3 294	14,62	22 518	3 200	14,21	3 005	191	6,36
Dijon – Bourgogne	23 095	4 896	21,20	23 102	4 844	20,97	3 830	163	4,26
Caen - Basse-Normandie	23 261	2 867	12,33	23 261	2 857	12,28	3 218	226	7,02
Poitiers	23 302	2 250	9,66	23 302	2 248	9,65	3 962	253	6,39
Aix-Marseille 1 - Provence	23 509	1 410	6,00	23 509	1 459	6,00	2 287	70	3,09
Toulouse 3 – Paul Sabatier	23 781	3 740	15,73	23 780	3 736	15,71	4 226	218	5,16
Lyon 1 - Claude Bernard	24 037	2 543	10,58	24 039	2 534	10,54	4 777	94	1,97
Lyon 2 – Lumière	24 528	1 913	7,80	24 549	1 915	7,80	1 300	52	4,00
Nantes	24 681	2 631	10,66	14 805	1 988	13,42	4 378	85	1,94
Paris 05 - René Descartes	25 532	1 438	5,63	25 529	1 427	5,59			
Nice Sophia Antipolis	26 776	3 545	13,24	26 776	3 459	12,92	5 384	297	5,52

Paris 10 – Nanterre	27 676	3 885	14,04	27 675	3 835	13,86	3 866	296	7,66
Paris 06 - Pierre et Marie Curie	27 742	1 982	7,14	27 742	2 017	7,27	10 269	160	1,56
Toulouse 2 - Le Mirail	28 006	2 466	8,80	28 017	2 467	8,81	1 717	104	6,06
Paris 01 – Panthéon Sorbonne	28 096	4 645	16,53	28 099	4 620	16,44	5 487	529	9,64
MOYENNES	949 356	130 801	13,78	940 723	128642	13,67	128514	7778	6,05

• Quelques changements possibles

Nous avons par exemple dans le calcul pris en compte les résultats des élections aux conseils centraux de Nantes en décembre 2003 : ce sont les résultats d'élections partielles, ces dernières mobilisant nettement moins les étudiants que les précédentes en 2002 qui ont fait l'objet d'une intense communication. La participation a alors atteint près de 17 % également sur une seule journée.

2002	inscrits CA	votants CA	tx CA	inscrits CEVU	votants CEVU	tx CEVU	inscrits CS	votants CS	tx CS
Nantes	28797	4839	16,8	28752	4797	16,68	3872	139	3,59

Or Nantes est une très grosse université : nos moyennes de participation passeraient alors de 13,78 à 13,95 % pour le CA, de 13,67 à 13,77 pour le CEVU et de 6,05 à 6,12 pour le CS.

inscrits CA	votants CA	tx CA	inscrits CEVU	votants CEVU	tx CEVU	inscrits CS	votants CS	tx CS
953 472	133 009	13,95	954 670	131451	13,77	128008	7 832	6,12

Cette remarque rappelle que nous n'indiquons dans ce rapport que des ordres de grandeur, à manier avec précaution. **Il reste quoi qu'il en soit, en moyenne, 86 % d'abstention.**

• Participation au Conseil Scientifique

Les électeurs de troisième cycle représentent, selon les informations fournies par les universités interrogées, entre 1 et 38% de l'ensemble des étudiants d'un établissement, avec une moyenne qui se situe à 15 %, un chiffre proche des 16,5 % au niveau national⁶. Leur abstention pèse évidemment sur les taux de participation globaux des universités.

La raison la plus commune, avancée par nos interlocuteurs, des faibles taux de participation des étudiants en troisième cycle, seuls appelés à voter pour l'élection de représentants étudiants au conseil scientifique est celle de leur faible fréquentation de l'université par rapport aux autres étudiants. A Dauphine, où la participation est globalement forte, le faible taux de participation des étudiants en troisième cycle entraîne des élections partielles chaque année. A Rennes 1 on considère que la faiblesse des taux tient pour partie à la composition du corps électoral, doté d'un troisième cycle hospitalier qui vote peu. En effet les internes ne sont plus du tout dans les structures universitaires et ne se sentent guère étudiants.

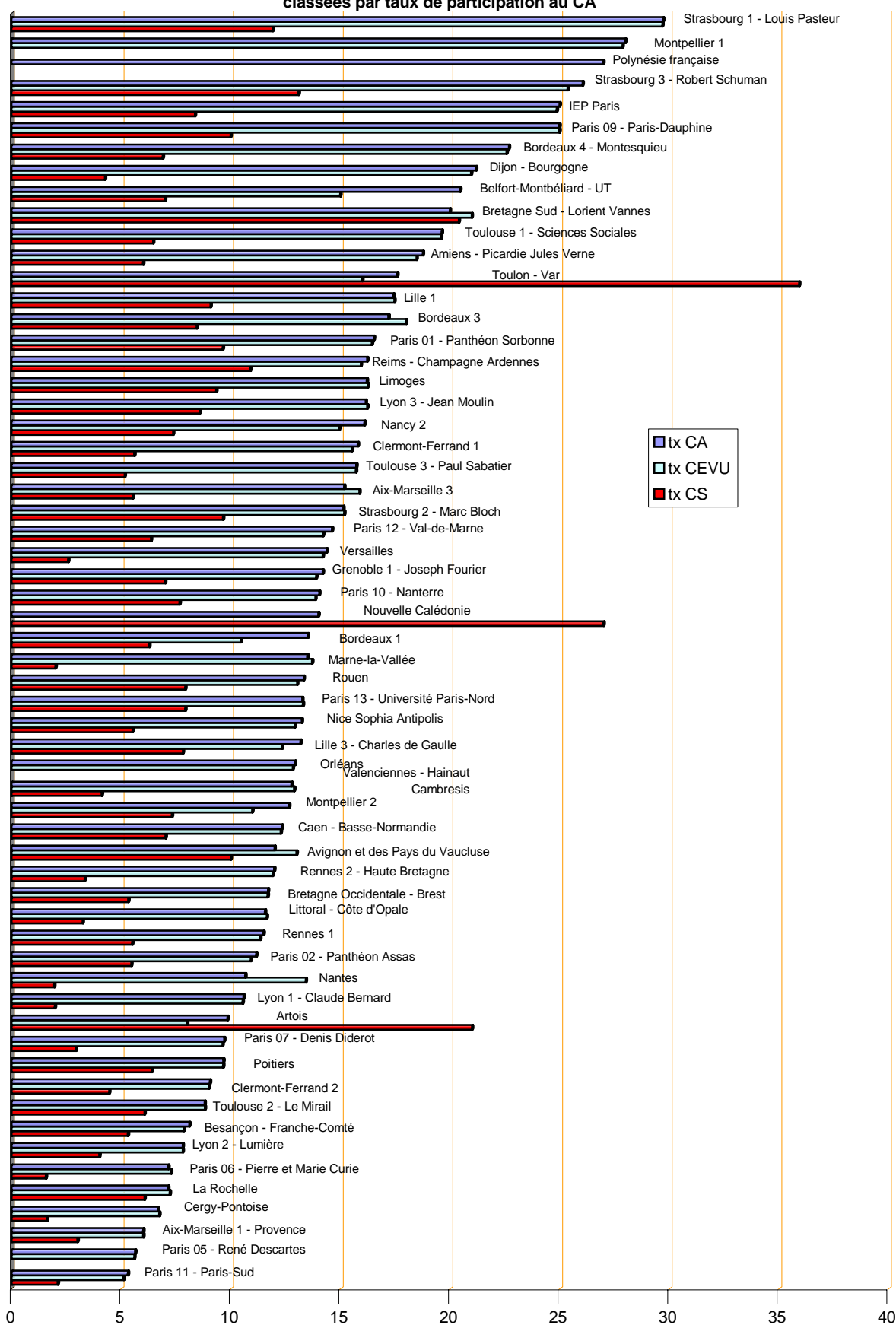
Nous avons aussi reçu quelques témoignages sur la difficulté des organisations étudiantes à constituer des listes, et d'autres sur les raisons de ce manque d'enthousiasme : les élus sont tenus à un rôle muet, sous peine de contrarier les responsables de leurs enseignements, ou d'être témoins de leurs difficultés à être reconnus... Ce conseil serait

⁶ RERS 2003, Chapitre 6, les étudiants

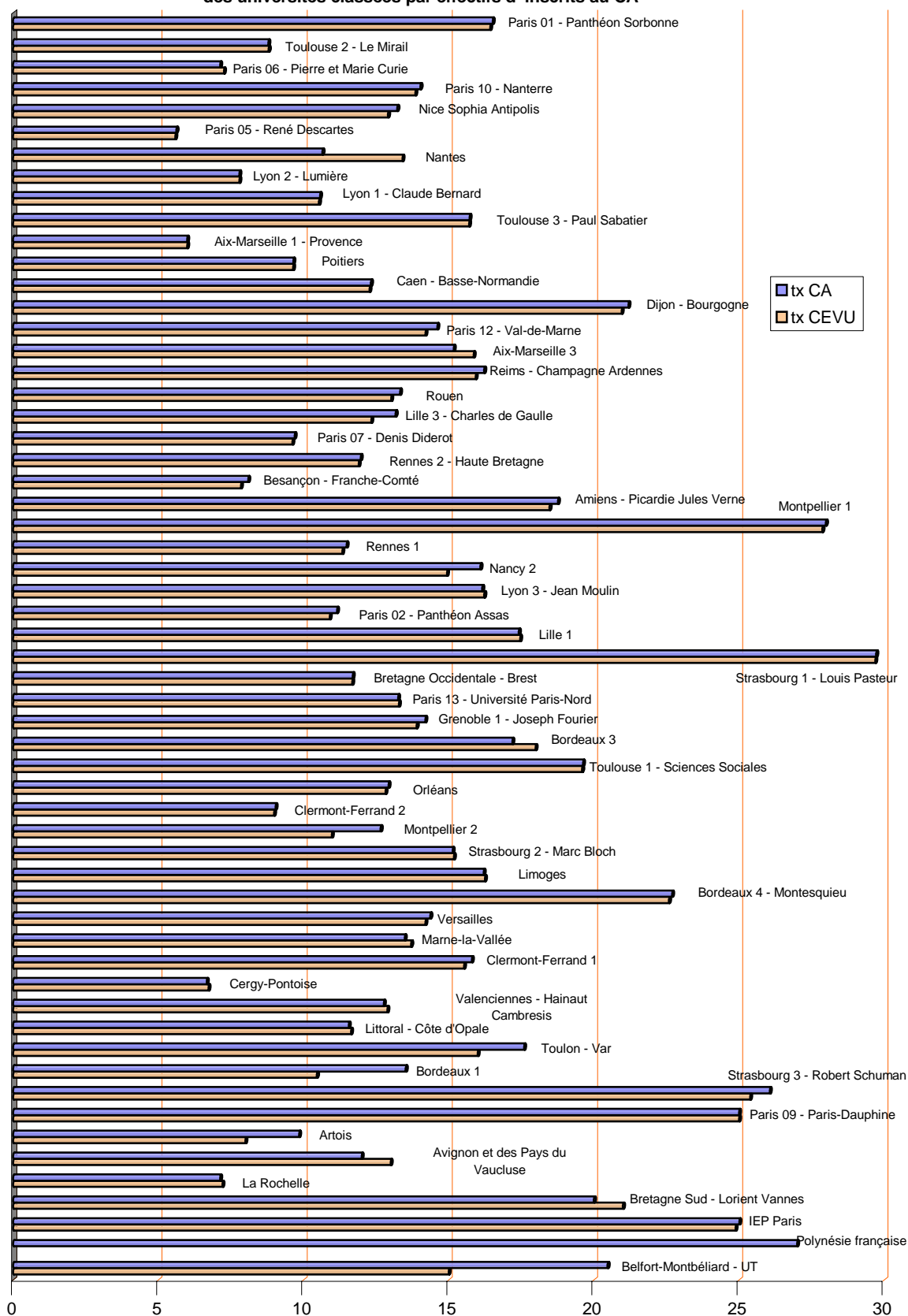
donc « trop stratégique », « risqué » pour les étudiants qui s'en tiennent à une prudente distance.

La confédération des étudiants chercheurs, récemment rebaptisée confédération des jeunes chercheurs est une organisation de doctorants qui présente des listes dans de nombreuses universités. Dans d'autres cas, les doctorants se réunissent en association à l'échelle d'une ville et présentent parfois des listes aux CA et CEVU où ils souhaitent également être représentés (à Strasbourg par exemple).

Taux de participation (%) dans les 3 conseils centraux des universités en 2002 - 2003
classées par taux de participation au CA



Taux de participation (%) aux conseils centraux en 2002 2003
des universités classées par effectifs d' inscrits au CA



La corrélation entre la taille de l'université et la participation au CA et CEVU (que nous limitons au nombre d'étudiants appelés à voter pour élire leurs représentants aux conseils d'administration) **n'est pas évidente**. Les tailles des universités présentées varient pourtant du tout au tout : Paris 1 appelle 28 100 étudiants aux urnes, Rouen 20 300, Cergy 10 000, L'IEP de Paris 5200, la Polynésie 2000 et l'UTBM 1600. Il ne suffit donc pas d'être une « petite » université pour que les étudiants participent, il est possible d'avoir des taux de participation au dessus de 20% lorsqu'on a plus de 20 000 étudiants (Dijon). Cette constatation reste valable pour les participations aux élections scientifiques.

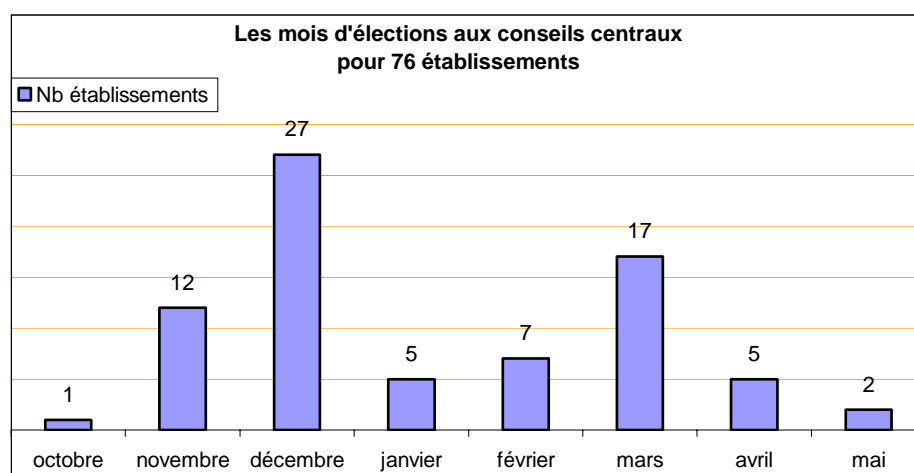
3.2.2. Influence du calendrier sur les taux de participation des élections étudiantes

Nous avons réuni davantage de dates d'élections (75) que leurs résultats pour l'ensemble des établissements étudiés.

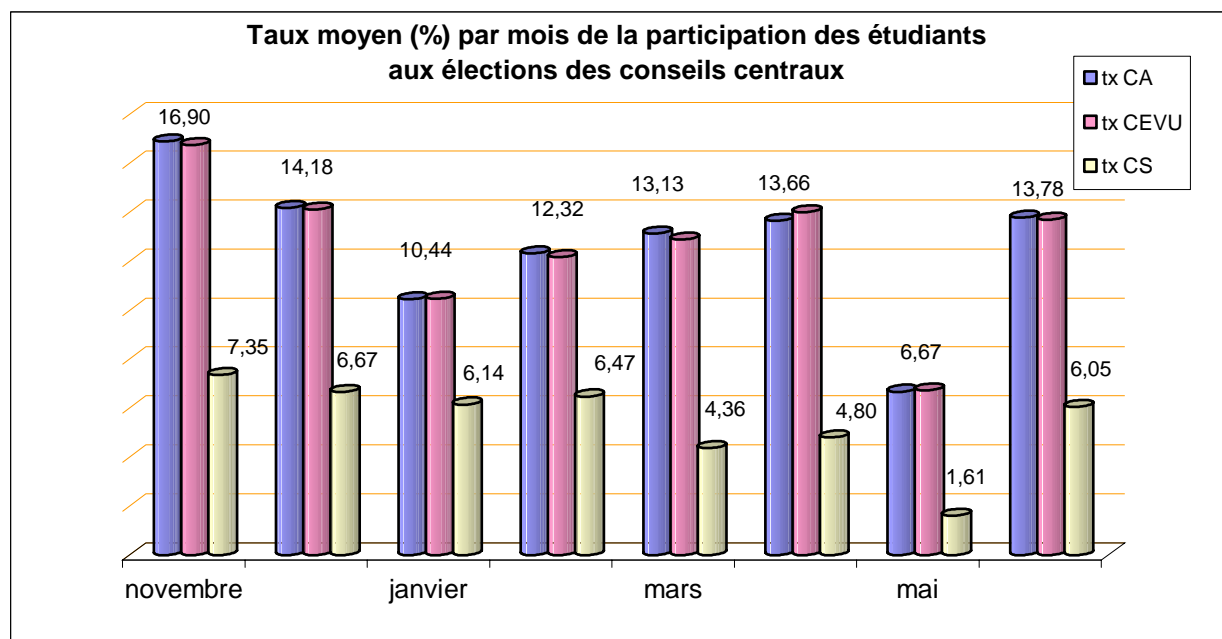
Les élections durent :

- 1 jour pour 42 établissements : 1 un lundi, 25 un mardi, 8 un mercredi, 7 un jeudi et 1 le vendredi.
- 2 jours pour 31 établissements : lundi /mardi pour 5 d'entre eux, mardi /mercredi pour 18 autres, mercredi / jeudi pour 7 et jeudi / vendredi pour 1.
- 3 jours pour d'eux d'entre eux (Bordeaux 3, Lille 3) : mardi, mercredi et jeudi pour ces deux universités.

Les graphiques suivants font état des mois privilégiés par les universités pour le déroulement des élections : pour moitié d'entre elles il s'agit de novembre ou décembre.



Le schéma suivant semble montrer que c'est un choix judicieux : il présente les taux de participation moyens par mois, et est élaboré à partir des résultats de 57 établissements. La période de janvier février est notoirement une période d'examens, il faut toutefois noter qu'en novembre ou décembre, Les étudiants de troisième cycle ne sont pas tous déjà inscrits. Or ce sont ceux qui votent le moins ! Par conséquent cela peut jouer d'un ou deux points sur les taux de participation au CA et CEVU...



Les moyennes ont été établies à partir des taux de 57 universités pour le CA et le CEVU, et de 54 pour le conseil scientifique, qui se décomposent comme suit :

novembre	11 élections dont 4 sur 2 jours
décembre	20 élections dont 10 sur deux jours, 1 sur 3 j
janvier	5 élections dont 3 sur 2 jours
février	5 élections dont 1 sur 2 jours
mars	12 élections dont 8 sur 2 jours, 1 sur 3 j
avril	3 élections dont 1 sur 2 jours
mai	1 élection en mai sur 2 jours

Taux moyen de participation sur 1 et 2 jours d'élections

	inscrits CA	votants CA	tx CA	inscrits CEVU	votants CEVU	tx CEVU
27 élections sur 1 jour	425768	57858	13,59	416216	56612	13,60
28 sur deux jours	488311	67685	13,86	489229	66893	13,67

Il n'y a pas de différence notable entre les résultats moyens sur deux jours d'élection et sur un jour : le résultat sur deux jours est même inférieur en ce qui concerne les élections au conseil scientifique.

	inscrits CS	votants CS	tx CS
25 élections sur 1 jour	55205	3490	6,32
27 sur deux jours	70596	4066	5,76

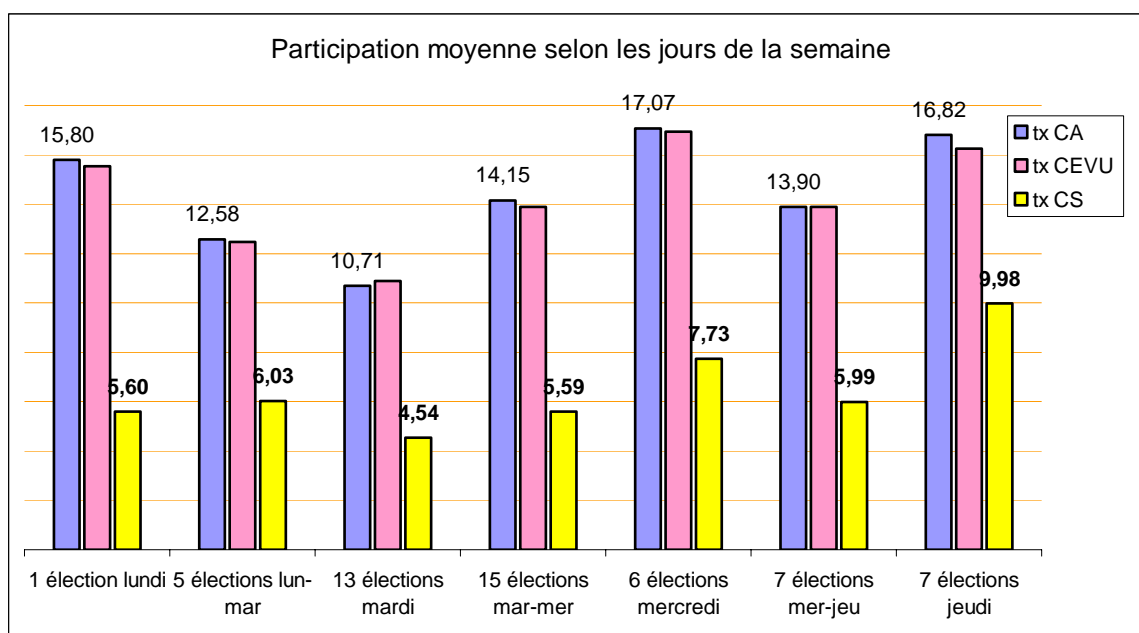
Naturellement, les chiffres ne disent pas ce qu'il serait advenu des taux des universités qui ont opté pour deux jours si elles avaient conservé un déroulement des élections sur une seule journée. Nous reviendrons sur les différentes expériences calendaires dans la partie suivante consacrée à l'analyse de ces résultats.

Jours de la semaine :

54 élections des étudiants aux conseils centraux

	inscrits CA	votants CA	tx CA	inscrits CEVU	votants CEVU	tx CEVU	inscrits CS	votants CS	tx CS
5 élections lun-mar	78 538	9 884	12,58	79 200	9 868	12,46	7 845	473	6,03
15 élections mar-mer	274 538	38 839	14,15	274 840	38 180	13,89	44 460	2 487	5,59
7 élections mer-jeu	112 700	15 668	13,90	112 671	15 645	13,89	15 286	915	5,99
1 élection lundi	10 319	1 630	15,80	10 319	1 603	15,53	2 177	122	5,60
13 élections mardi	227 597	24 368	10,71	218 043	23 761	10,90	30 534	1 387	4,54
6 élections mercredi	103 640	17 695	17,07	103 648	17 567	16,95	11 756	909	7,73
7 élections jeudi	84 212	14 165	16,82	84 206	13 681	16,25	10 738	1 072	9,98

Chaque université juge au mieux de la présence des étudiants les différents jours de semaine : si les CROUS ont identifié une plus grande affluence le mardi, nos résultats, qui concernent il est vrai un nombre restreint d'établissements, montrent une bonne participation moyenne les mercredi et jeudi, et le meilleur taux obtenu sur deux jours est celui du couple mardi mercredi. Mercredi et jeudi semblent être les jours les plus propices à la participation des étudiants en troisième cycle. Notons aussi qu'en termes d'organisation pour les universités, les jours de grande présence des enseignants entraînent une diminution du nombre de salles disponibles pour être temporairement transformées en bureaux de vote.



3.2.3. Filières et cycles

Il reste à examiner les résultats des universités selon leur composition, avec d'éventuelles différences entre les universités mono et pluridisciplinaires, puis selon les filières. Nous disposons pour cela des taux de participation détaillés par collège de vote de nombre d'universités, mais les collèges ne se correspondent pas nécessairement, et il faudrait développer une base de données plus performante pour pouvoir effectuer les comparaisons simplement et calculer des participations moyennes. En outre un collège statutaire peut représenter des étudiants de différentes filières selon des caractéristiques géographiques, ou ceux d'une même filière répartis sur plusieurs sites, ce qui induit toujours des différences dans le vote.

Un rapide parcours, université par université, des tableaux détaillés qui figurent en annexe permet d'observer de façon évidente :

- les bonnes performances de petites filières professionnalisées IUP, IUT et écoles variées qui peuvent participer jusqu'à 80 %.
- mais aussi ponctuellement de petites filières à forte identité : l'odontologie à l'université d'Auvergne (42 % en 2000, 25% en 2002), la géographie à Lille 1 (22,3%).
- la forte participation des étudiants en droit, ou sciences juridiques, aux CA et CEVU : 21 % à Aix-Marseille 3 ; 19% à l'Université Picardie Jules Verne, 28 % à Bordeaux 4, 15 % à Brest, 23 % à l'université de Bretagne Sud, 16 % à l'université d'Auvergne, 22 % à Dijon, 21 % à Limoges, ce sont encore eux qui tirent l'université Robert Schuman vers le haut en participant à plus de 30% etc.

Un représentant étudiant nous a proposé le schéma suivant, avec les précautions d'usage :

Les étudiants des IUT et IUP votent « en général » davantage que les étudiants en droit qui votent davantage que les étudiants en sciences humaines qui votent davantage que les étudiants en Santé (médecine, pharma, etc.) qui votent davantage que les étudiants en sciences.

Ce schéma souffre évidemment des exceptions en raison de la variété des situations, mais se vérifie dans nos différentes tables pour les universités de Versailles Saint Quentin, Toulouse 3, Strasbourg, Rouen, Rennes 1, Nice (avec une petite inversion droit IUT en 2003 et santé / sciences humaines en 2001), Paris 12, Limoges, Lille 1, Amiens (Université Picardie Jules Verne), Aix-Marseille 3.

Cependant, les étudiants en droit votent davantage que ceux de l'IUT à Strasbourg 3, Nancy 2 et le Mans, ceux de sciences davantage que ceux de santé à Nantes. Le cas de Montpellier 1 est une exception qui s'explique par le changement de collèges électoraux (cf. chapitre « conjonctures »).

Des tableaux se dégagent que les étudiants des IUT et des IUP votent soit avec de très fortes participations (en comparaison des autres s'entend), soit avec de très mauvaises : une sorte de « tout ou rien » semble prédominer :

L'IUT Mont-Houy – ISIV de l'université de Valenciennes compte 1244 étudiants en alternance qui ne votent qu'à 4,58 %⁷, l'IUT Mesures physiques de la même université vote à 94 % (ils ne sont que 94 électeurs). A l'université Rennes 1, en 2000, l'IUT de Lannion vote à 2,27 % tandis que celui de Saint-Malo vote à 45% et 2 ans plus tard à .. 6,2 %. L'IUP de l'université d'Auvergne vote à 49 %, à Strasbourg 1, les 825 étudiants d'IUT votent à 61 %, etc.

Les universités qui disposent des filières juridiques ont donc des taux de participation de leurs étudiants aux élections de leurs représentants aux conseils centraux plus élevés. Les filières professionnalisées ne comptent pas forcément pour beaucoup dans la participation globale.

Nous ne pourrions savoir si les étudiants étudient le droit parce qu'ils se sentent citoyens où si c'est l'inverse, mais il est certain que dans les filières juridiques, les étudiants

⁷ Sauf mention contraire, nous évoquons les taux de participation des étudiants à la plus récente des élections de leurs représentants au conseil d'administration dont nous disposons.

s'intéressent aux institutions et les enseignants les expliquent. Nous verrons par la suite le rôle important des enseignants dans la motivation de leur public. D'autre part, les élections font parfois figure de terrain d'exercice, où les étudiants viennent tester leurs capacités oratoires, leur pouvoir de conviction en prévision que celui qui sait d'une carrière où l'art oratoire sera majeur.

Il semble nettement plus difficile de dégager une comparaison entre 1^{er} et 2nd cycle, faute de données, car les découpages électoraux distinguent rarement ces cycles.

3.2.4. Participation aux conseils d'UFR

Nous disposons d'une vingtaine de résultats d'élections aux conseils de gestion des composantes des universités, qui sont en général organisées par les services administratifs de chaque composante concernée. Les résultats ne font pas systématiquement l'objet d'une centralisation ce qui explique que peu de nos interlocuteurs aient pu rapidement nous les transmettre. Certains ont réussi des synthèses assez rapides dont nous bénéficions ici.

Les chiffres montrent globalement une plus faible participation des étudiants à leur conseil d'UFR qu'aux conseils centraux. Il y a de nombreuses exceptions, aux explications très certainement locales. Un facteur classique de faible participation dans une filière, qui vote pourtant beaucoup aux conseils centraux, est l'absence de compétition : il n'y a dans bien des cas qu'une liste candidate aux sièges du conseil de gestion.

La superposition des élections aux conseils centraux et aux conseils d'UFR est favorable à ces dernières, de même que la participation au CROUS profite d'une mobilisation ponctuelle dans une université au même moment. Naturellement, cela n'est pas toujours réalisable en raison du possible décalage des dates, et en outre, cela double le travail des différents services impliqués, il faut davantage de disponibilité des personnels pour tenir les bureaux de vote... A l'université Picardie Jules Verne, il a été observé que face à 5 urnes (CA 1^{er} ou 2^{ème} cycle, CEVU – son collège, CS, UFR) l'étudiant ne s'enfuit pas, tandis qu'à l'instant des élections partielles, seules destinées à compléter le conseil de gestion, la participation des étudiants en droit est par exemple retombée à 5%. L'université de la Rochelle remarque à ce propos que la participation lors des élections partielles –qu'il s'agisse des conseils centraux ou des conseils de composante, est fréquemment plus faible que lors des élections générales.

Nos interlocuteurs nous ont également signalé le risque d'usure des électeurs quand les élections sont très rapprochées dans le temps. Les électeurs se montrent peu réceptifs à une nouvelle information, « usés » de la campagne précédente.

Enfin pour expliquer la participation moindre dans la plupart des conseils de gestion des composantes, nous pouvons constater que les élections aux conseils d'UFR ne mobilisent pas en priorité les organisations représentatives, comme elles le reconnaissent volontiers, même si elles savent orchestrer des campagnes.

Leurs efforts sont davantage tournés vers l'obtention de sièges aux conseils centraux des universités et des CROUS, afin de disposer, en dernier ressort de sièges dans les instances nationales et, au prorata de ce nombre de recevoir des subventions conséquentes.

Or les élus des conseils d'UFR ne sont pas les électeurs des représentants de ces instances, et les étudiants sont de ce fait peu incités à se porter candidats. Modérons immédiatement ce constat : PDE, en préconisant la création de commission des élus étudiants de tous les conseils d'université, manifeste son intérêt pour une chaîne d'information allant de l'UFR au CEVU puis du CEVU au CA, convaincu que la participation se ressentira d'une bonne connaissance de l'évolution des décisions. La FAGE souhaite présenter aux nouveaux arrivants de l'université les représentants au conseil de gestion comme de « super délégués » afin de leur permettre de faire le lien avec le délégué de classe bien connu, et comme introduction à la participation dans les différentes instances.

D'autre part, pour animer une campagne il faut des candidats. Or à Paris 7 un élu étudiant avait fait le calcul : pour présenter des listes partout, il fallait réunir plus de 500 noms... Enfin, les pouvoirs associés au mandat en UFR ne sont évidemment pas du même intérêt pour les représentants : dans certains cas les conseils d'UFR se réunissent deux fois par an et les étudiants n'y participent que très peu.

3.3. VARIABLES FORTES DE LA PARTICIPATION

Hors des premiers constats chiffrés qui peuvent être faits, nous devons éviter d'essayer de détecter les raisons de chaque situation à la seule lecture des tableaux. En effet, les caractéristiques locales de chaque université ont bien souvent une importance qui dépasse les seules raisons de masse des effectifs ou de découpage statutaire. Il faut prendre en compte les choix politiques de chaque université sur le thème des élections étudiantes, mais aussi sur ceux de la participation et de l'engagement de façon plus large. Les différents degrés d'expression d'une volonté institutionnelle en faveur de la participation se traduisent en autant de pourcentages de participation. Leur examen nous conduit à proposer une échelle de facteurs d'influence, d'après les résultats conjugués de l'étude des chiffres et des multiples entretiens menés, mais qui ne demande qu'à être affinée par de futurs travaux.

3.3.1. La taille vécue de l'université

« La faiblesse de la participation tient pour beaucoup au caractère massif de l'institution. » Ce constat d'un des responsables administratifs interrogés est net et sans appel. D'autres de nos interlocuteurs l'ont également exprimé : « Les filières avec le plus fort taux de participation sont les plus petites et les plus encadrées. » ; « Il est plus facile de sensibiliser les étudiants dans les petites structures ».

Olivier Rey, de l'INRP⁸, qui a analysé toutes les questions de vie étudiante des universités de Nantes et d'Avignon pour le Comité National d'Evaluation nuance : les taux de participation sont inversement proportionnels à la taille de la composante telle qu'elle est vécue par les étudiants. Autrement dit la participation dépend de l'implantation concrète quotidienne de l'étudiant dans l'institution. Mais on trouve toujours plus de participation dans les IUT et IUP que dans le grand DEUG d'une grande université pluridisciplinaire d'une grande ville, pourvu qu'une incitation existe. **Le sentiment d'appartenance est un facteur très fort de participation.**

Ainsi, les filières qui votent le plus sont selon lui, et cela semble se vérifier, les plus structurées, au sens culturel aussi bien que pratique. Les filières de langues étrangères appliquées (LEA), les IUT/IUP, et toutes les autres dans lesquelles peut exister un esprit de corps enregistrent ponctuellement de très fortes participations. Il s'agit parfois d'un « vote réflexe » dans les IUT : le vote est moins l'affirmation d'une opinion que la marque de l'existence de la filière.

Ce caractère identitaire du vote est visible d'une autre façon, par l'importance de la filière d'origine des têtes de liste. Cela suffit parfois à motiver les étudiants sans qu'ils s'arrêtent particulièrement à l'étiquette du candidat. A Paris 7, la composante histoire, géographie et sciences sociales a parfois voté de façon massive, remportant la moitié des sièges simplement parce que les têtes de listes de l'UNEF qui était très impliquées dans la campagne électorale s'y trouvaient inscrites. De même, si les étudiants de biochimie ont voté

⁸ Institut national de recherche pédagogique

à plus de 20% en 2002 à 36% en 2001, dans cette université c'est en raison de la présence de listes avec leurs étudiants.

Nous avons pu vérifier ces éléments dans les tableaux dont nous disposons mais également en faisant réagir nos interlocuteurs administratifs. Les petites filières de Paris 7, comme celle de cinéma-photo ou l'IUT ont des bons taux de participation, idem en langues appliquées, et sciences sociales. « Il y règne un esprit de filière et les étudiants sont liés par leur discipline ; l'odontologie a un profil de vote d'IUT, c'est un cas particulier au sein des filières de santé car les étudiants ne varient pas de cursus, ils sont moins nombreux et partagent les mêmes problèmes. Une forte cohésion interne existe. Les étudiants en odontologie ont voté à 40% en 1998 et 2001, à 20% en 2003, un peu moins concernés. Alors que les étudiants en santé, à Lariboisière ou Bichat, se séparent selon leurs spécialités et se connaissent moins ».

A l'autre bout du spectre, votent le moins les filières les plus généralistes où règne l'anomie des étudiants : par exemple les grands premiers cycles de sciences humaines. Si les étudiants en sciences votent parfois plus que ceux de sciences humaines, c'est qu'ils ont l'occasion de se rencontrer et de nouer des liens amicaux durant les TD et TP de leur premier cycle.

Car, comme nous avons pu l'évoquer à propos des CROUS, il est plus facile de sensibiliser des étudiants en groupes réduits, ou dans les petites filières. Surtout si les enseignants s'en chargent : plus la filière est petite plus le contact peut être personnalisé. Ainsi, à Orléans, aucun siège n'a jamais été laissé vacant dans les conseils des IUT, tandis qu'en 2001 aucun candidat ne s'est présenté dans l'UFR de science ni de lettres et qu'un siège sur 4 en droit a été occupé. Les élections partielles ont permis d'attribuer l'année suivante certaines places vacantes, mais à grand peine.

3.3.2. L'emplacement des bureaux de vote, la géographie

La configuration géographique des campus détermine évidemment de nombreux détails logistiques dans l'organisation des élections, mais aussi la propension des étudiants à se trouver à proximité des bureaux de vote, et évidemment l'énergie à déployer par les candidats pour toucher le plus d'étudiants durant les campagnes électorales. Plus un site est éclaté géographiquement, plus il est difficile de coordonner le message central d'incitation au vote avec les modalités locales de son déroulement. Dans un bilan très instructif sur le déroulement des élections 2003⁹, le vice-président étudiant de l'université Robert Schuman insiste sur le fait qu'il y a encore des étudiants pour se tromper de bureau de vote et préférer en conséquence s'abstenir.

Les travaux en cours à Jussieu (Paris 6 et 7), à Lyon 2, qui occasionnent des éparpillements sont perçus comme destructurants pour la vie étudiante au sens large, comprenant la proximité que peuvent entretenir les étudiants à leurs associations représentatives ou non.

Pour autant l'éclatement d'une université n'est pas nécessairement un facteur négatif sur la participation comme le montrent les bons taux de l'université de Bretagne sud, pourvu que chaque site soit pourvu d'une identité forte. Et à l'inverse la concentration dans un lieu unique d'une université auparavant dispersée dans la ville comme celle d'Avignon semble avoir conduit à une moindre identification. Les filières disposaient auparavant de leurs propres lieux, la réunification avec des espaces partagés a considérablement diminué les repères d'appartenance de chacun des étudiants. La participation diminue en conséquence. Dans la même logique, l'implantation d'un nouveau bureau de vote dans le bâtiment

⁹ *Bilan des élections 2003 des représentants étudiants aux trois Grands Conseils de l'université Robert Schuman*, Bureau de la Vie Etudiante de l'université Robert Schuman

« gestion » de l'UFR Droit, économie, gestion de l'université de la Rochelle a entraîné une hausse de participation des étudiants en gestion à l'élection de leurs représentants au conseil de l'UFR. Pourtant ils ne se sont pas déplacés pour voter dans le bâtiment « droit » où se déroulait le même jour l'élection d'un représentant au conseil d'administration. C'est dire que les étudiants n'ont comme repères que des territoires restreints, et qu'il leur est difficile d'appartenir à plus vaste sans incitation particulière.

Le meilleur bureau de vote, selon divers responsables administratifs, est celui qui est impossible à éviter, dans lequel bute l'étudiant. Le pire, expliquent les organisations représentatives, ce sont les bureaux perdus au fond d'une salle de classe dans les petites antennes, dont personne ne devine l'existence s'il n'a pas lu le morne panneau réglementaire. Les étudiants, en outre, font rarement des détours pour aller voter. Voilà pourquoi Bordeaux IV fait des efforts pour que tous les bureaux soient au rez-de-chaussée, et pourquoi l'UTC place son bureau de vote dans un sas entre deux bâtiments par lequel tout le monde transite, à l'instar de Strasbourg 3, de l'UPJV, de Dauphine, ou de l'IEP Paris, avec des emplacements dans les grands halls. Cela nécessite souvent une vigilance accrue, pour que la neutralité de la zone du bureau de vote soit respectée, ainsi que la réglementation l'impose. L'université Strasbourg 3 a résolu le problème en étendant la zone interdite de propagande à l'ensemble des bâtiments dans lesquels se trouve un bureau de vote. Il reste ensuite aux présidents des bureaux à canaliser les ardeurs. A l'université Paris 2, à la demande des étudiants, un bureau de vote qui se trouvait au 6^{ème} étage a été placé au rez-de-chaussée, mais on n'imagine pas encore les installer dans les grands halls, en raison de ces questions d'ordre à maintenir. (De plus ce sont les enseignants qui tiennent les bureaux et ceux-ci doivent présenter un minimum de confort).

Une extension des horaires peut traduire l'implication symbolique de l'université et en conséquence avoir son petit effet, et naturellement, des aménagements peuvent être propices. L'UNEF préconise ainsi une disposition des urnes sur la base d'un nombre d'étudiants potentiels à toucher, pour éviter les bureaux débordés. Reims va doubler le bureau de vote des étudiants en droit et sciences économiques pour leur éviter une longue file d'attente. Elle considère que l'animation d'un bureau de vote bien visible attire les électeurs, laisse se dérouler une grande activité non loin, tout en ayant bien délimité les zones des bureaux.

L'URS (Strasbourg 3) a laissé les bureaux de vote ouverts durant les heures de repas, permettant à certains étudiants de ne pas trop attendre, et évitant de devoir sceller puis desceller les urnes. Mais l'on conçoit bien que ces mesures n'entraînent pas des pics de participation, elles viennent davantage appuyer les dispositifs décrits.

3.3.3. Des campagnes relayées par les étudiants

Ce sont celles où **les universités soutiennent** (avec des moyens) **les élections mais confient aux étudiants de réelles responsabilités pour les promouvoir**. Car sinon, et à nouveau les exemples abondent, les efforts de l'administration peuvent n'avoir aucune répercussion. Une lettre d'information mise à disposition des étudiants dans l'ensemble des facultés n'a aucun impact si quelques étudiants ne sont pas présents pour lui donner sens.

Les déclics, considérables, se produisent :

- Quand des moyens extraordinaires sont employés, des dispositions exceptionnelles
 - « Il ne s'agit pas de reproduire à l'identique les actions des années précédentes. **Encore faut-il être capable d'innover, pour attirer toujours davantage l'attention des étudiants.** »¹⁰

¹⁰ cf. note précédente.

- On peut citer les tracts distribués par des professionnels de la promotion d'évènements, comme à Nantes, qui connaissent les lieux fréquentés par les étudiants et savent les y trouver, ils savent aussi où mettre les affiches (ce que ne savent pas toujours les responsables administratifs des universités !). A l'université Nancy 2, des étudiants, qui s'étaient engagés à n'être ni candidat ni membre d'une association ou d'un syndicat candidat, ont été recrutés et formés pour aller expliquer dans les amphithéâtres, 5 minutes au début de chaque cours, l'importance des élections. Ils distribuaient aussi les 10 000 cartes com' au visuel attrayant que l'université avait choisi d'éditer. Une banderole extérieure, avec les dates de scrutin et la mention « allez voter » avait aussi été mise en place. Le CROUS de Strasbourg, lui, avait opté pour un ballon captif !
- Des spots radio qui passent dans les décrochages locaux des grosses radios jeunes et sur les radios étudiantes, à l'image de ce qui est fait à Nantes, (sur fun radio, nrj et Prun') et qui aboutit à une bonne participation dans une université pourtant présente sur une dizaine de sites... Les étudiants du centre de formation journalistique de Strasbourg 3, consacrent un sujet aux élections dans le cadre de leur partenariat avec Radio-France Alsace.
- Nancy 2 (Strasbourg 3 également) utilise les adresses électroniques dont dispose chaque étudiant pour envoyer régulièrement des alertes emails aux 20000 étudiants sur les élections. Nancy 2 ajoute à cela le développement d'un site « spécial élections » Les emails avertissent des échéances, des enjeux et sont d'autant plus utilisés par les étudiants qu'une redirection est possible vers leur adresse mail personnelle, ils font donc un usage fréquent de leur boîte mail.
- Bordeaux 3 a choisi d'organiser le scrutin sur trois jours pour permettre le maximum de participation. Les 15 000 étudiants ont tous reçu un courrier peu avant les élections contenant une lettre du président et les professions de foi des candidats. Les enseignants ont été priés d'inciter leurs élèves à participer. A cela s'est ajouté également un site internet dédié, et la distribution de très nombreux tracts. Au final « une mobilisation de tous les instants » et l'université est passée de 12,5 à 18% de participation.

➤ Quand les enseignants enjoignent aux étudiants d'aller voter.

En quelque sorte, ils font de la participation un élément indispensable au cursus du « bon » étudiant, et cette légitimation joue fortement. Les organisations étudiantes sont évidemment très réticentes à cette promotion de la participation, craignant de possibles absences de neutralité. Mais c'est précisément parce que cette parole institutionnelle porte ses fruits : un enseignant qui termine son cours 10 minutes plus tôt pour que les étudiants aillent voter, contribue à améliorer les taux de participation des élections. A l'université Nancy 1, il a bien été observé que lorsqu'un directeur d'Ecole passe dans toutes les classes pour signaler le vote à la pause de 10h la participation s'en ressent positivement.

Dans de nombreuses universités (la moitié au minimum de celles que nous avons étudiées, parmi lesquelles Aix-Marseille 1, l'université du Maine, l'UPJV etc.), le président adresse un courrier aux doyens ou aux enseignants leur rappelant la tenue des élections étudiantes et les priant de le signaler à leurs élèves. Nos interlocuteurs précisent toujours qu'ils n'ont aucun moyen de suivre les effets d'un tel courrier et que les enseignants ne suivent pas tous les recommandations du président, ils n'y sont pas tenus. Quelques universités, craignant d'éventuels recours ou considérant que cela n'est pas de leur ressort, se refusent à toute incitation particulière. D'après nos observations, elles sont en général dans des environnements très politisés, avec des enseignants « marqués » qui risqueraient effectivement d'aller au-delà de la neutralité convenue.

3.3.4. Le dynamisme local des associations et organisations étudiantes

Les campagnes réussies trouvent un écho dans la population étudiante car elles appuient les candidats dans leur travail d'information et de mobilisation. Par défaut, les seuls électeurs qui vont voter sont les candidats eux-mêmes et le public qu'ils réussissent à convaincre, dans leur sphère proche. L'aspect interpersonnel joue pour beaucoup dans la motivation de nombre d'étudiants qui s'intéressent aux élections comme occasion d'échange.

Les étudiants engagés témoignent : une association dynamique compte souvent une petite dizaine de personnes très investies et une vingtaine qui gravite autour. Elle fédère ponctuellement autour de projets, d'animations, de services un public beaucoup plus large. Les associations de filières, ou corpos, sont des acteurs de la socialisation sur les campus. Familiers de la fréquentation d'un lieu, de « têtes » identifiées, les étudiants seront bien plus réceptifs que ceux qui ne fréquentent l'université que pour les cours et dont la vie est ailleurs.

Ainsi, à l'université technologique de Compiègne, un étudiant observe que c'est le nouveau dynamisme du bureau des élèves qui a entraîné une progression de la participation très nette, atteignant 20%. Auparavant inexistant, le bureau des élèves est à présent vivant et animé. L'université d'Orléans explique ses variations de participation par les aléas du dynamisme local des associations. En 2000, on pouvait entendre que le campus était peu vivant : peu d'associations étudiantes, des locaux à leur intention qui étaient laissés vacants... en 2002, un regain a permis à la participation de progresser de deux points.

3.3.5. La compétition entre les listes

En lien direct avec le paragraphe précédent, une forte concurrence dope la participation, en dramatisant l'enjeu, et en incitant chaque concurrent à développer son réseau, en démultipliant les effets de conviction. A l'inverse, même les filières les plus civiques se démotivent quand il n'y a qu'une seule liste candidate, ce qui arrive assez peu au CA ou au CEVU mais plus fréquemment au conseil scientifique.

Si Aix-Marseille 1 est à 6% de participation au CA et CEVU en 2002, c'est bien qu'une seule liste était candidate. Le scrutin précédent, la participation était de 11% avec 5 compétiteurs. La différence de participation entre les élections au CA (20%) et CEVU (15%) de l'UTBM tient à la présence respective de 3 et 5 listes. Quand les collèges d'électeurs sont divisés par filière, cet effet perdure, bien que touchant moins d'étudiants.

7 ou 8 listes sont présentes à Strasbourg 3 « une floraison », pour moitié sérieuses, pour moitié folkloriques. A Reims, on approuve : une multiplicité de listes crée une animation, un mouvement. Il faut des adversaires, quand bien même ils n'ont pas beaucoup d'électeurs potentiels.

Les raisons de la concurrence ne sont pas forcément celles de visions de l'université qui s'opposent : il peut s'agir de s'exercer, de se mettre en valeur comme organisateur, voire de soutenir son professeur ou même le président de l'université. Les ressorts de la participation ne sont pas toujours ceux de l'esprit démocratique !

3.3.6. Des élus charismatiques

Plusieurs universités ont signalé l'importance du charisme de leur vice-président(e) actuel(le) ou passé(e). Nous ne retranscrivons pas des éloges qui forceraient la modestie de certains, mais nous pouvons citer les qualités les plus appréciées. **Les meilleurs vice-présidents étudiants ont une influence sur la participation de l'ensemble des**

étudiants, résultat du soutien qu'ils apportent à l'université pour l'information à transmettre, et de la mobilisation des étudiants qu'ils stimulent.

L'université Paris 12 (Val de Marne) attribue par exemple au dynamisme de son VPE les deux points de participation supplémentaires entre les scrutins de 2001 et 2003, étant passée de 14 à 16%.

Un bon vice-président étudiant, étant d'abord le vice-président de tous les étudiants, doit s'attacher à dépasser son étiquette d'origine (il est en général issu d'une des 4 organisations représentatives étudiantes, mais pas toujours) pour que ses actions soient soutenues de l'ensemble des élus et qu'il sache les associer à un travail coopératif.

C'est ensuite un étudiant mûre, disposant d'une vue d'ensemble synthétique, capable de s'associer aux réflexions stratégiques de l'université et d'y apporter sa fraîcheur. C'est une personne impliquée, qui peut consacrer un temps très important à remplir son rôle.

Il est nécessaire, pour être un bon VPE, d'être reconnu par l'institution, et nous pourrions aller un peu plus loin : **il semble indispensable que l'université ait des attentes sur le rôle que VPE peut jouer dans l'université.**

Cela peut se manifester par quelques actions symboliques, ainsi le VPE de l'université Joseph Fourier à Grenoble a été invité à écrire quelques lignes sur diverses actions à mener dans le contrat quadriennal de l'université, qui ont obtenu des crédits ministériels. Mais surtout, cela se manifeste par l'existence d'un dialogue, une confiance. Ce n'est pas un hasard si deux vice-présidentes étudiantes et un vice-président ont été chargés de répondre au questionnaire que nous avons adressé aux présidents d'université. Bien que l'université de Tours n'ait pas eu, à son sens, d'éléments intéressants à nous transmettre, c'est bien la VPE qui est en charge de la réflexion sur le déroulement prochain des élections 2004. Cette délégation ne marque pas un manque d'intérêt de la part des services administratifs pour répondre eux-mêmes : il n'y a dans ce dernier cas ni réponse ni délégation.

Nous revenons à ce titre sur un point que nous avons brièvement évoqué dans l'introduction, les qualités des élus étudiants doivent être mises au service de la participation de l'ensemble, mais il s'agit davantage de leurs qualités de conviction, d'entraînement, que de leur qualité de participants aux questions débattues dans les conseils. Il est utile qu'ils puissent donner des exemples sur les avancées concrètes pour les étudiants qu'ils ont obtenu durant le mandat, il est indispensable qu'ils disposent de qualités d'animation, de popularité susceptibles d'emmenner les autres étudiants.

3.3.7. Bonnes pratiques

Les universités qui réunissent l'ensemble des conditions précédentes ont les meilleurs taux de participation et nous avons déjà cité Nancy 2 et Bordeaux 3 pour les moyens exceptionnels dédiés à l'organisation des élections. Peu citée jusqu'ici, il faut évidemment présenter les pratiques de l'université Louis Pasteur (Strasbourg 1), qui se montre précurseur depuis plusieurs années sur le terrain de la vie étudiante, et qui dispose à l'heure actuelle des meilleurs taux de participation (29,73% au CA en 2002).

Modestes, ses responsables évoquent **une « culture ULP », une sensibilisation de tous ses membres à l'importance de la participation des étudiants.** Pourtant, l'ULP ne ressemble pas au portrait-robot de l'université à fort taux de participation : multidisciplinaire, avec 3 grands secteurs : santé, sciences et sciences humaines qui ne sont pas ceux qui votent le plus traditionnellement et répartie sur 4 campus dans la communauté urbaine de Strasbourg, soit 16 300 étudiants appelés à voter en 2002. Mais elle réunit tous les facteurs forts d'incitation : les enseignants du 1^{er} cycle sont sensibilisés afin d'impliquer ou d'intéresser leurs élèves... en espérant que les bonnes habitudes seront prises ensuite, le bureau de la vie étudiante apporte une aide transversale aux différentes composantes, imprime des affiches et des tracts, distribués par des étudiants « neutres » qui ne font partie d'aucune liste, les personnels qui tiennent les bureaux de vote ont des t-shirts

reconnaissables, des interventions ont lieu bien avant les élections dans les différentes composantes...

Strasbourg 3, l'université Robert Schuman, est entraînée par ces résultats, et reconnaît vouloir « dépasser » en termes de participation s'entend, les taux de sa voisine, avec un objectif de 30 %. L'émulation ne joue pas qu'entre les listes étudiantes, et est bien sûr favorisée dans un cadre local.

Paris 9, Dauphine dispose elle des atouts structurel pour la participation et atteint 25% de participation, (sur un jour et sans envoi des professions de foi) grâce à la taille réduite des effectifs (environ 8300 étudiants), la forte identification des étudiants à leur université : il y a une « marque » Dauphine, la vie associative développée et le relais des associations étudiantes : l'université s'adresse à celles déjà élues ou très actives, en « avant première » pour les impliquer dans la mobilisation générale et les relance régulièrement, grâce encore à beaucoup d'affichage et de mobilisation au sein des UFR : l'université publie et diffuse une brochure sur l'intérêt des élections qui décortique pour les étudiants l'ensemble de la procédure électorale, y sont expliqués les mécanismes de représentation, les méthodes de calcul des voix etc., et grâce au rôle du vice-président étudiant, à l'implication de tous les élus étudiants dans l'organisation des procédures de vote : le calendrier est soumis à leur approbation. Dans ces conditions, les étudiants scientifiques savent se rendre aux urnes.

De même l'Institut d'études politiques de Paris affiche d'excellents taux de participation, par rapport aux autres établissements, dus aux effets conjugués : des effectifs réduits (5000 électeurs), favorisant l'identification à l'établissement, et en conséquence le sentiment d'en être partie prenante, de la forte volonté institutionnelle de faire participer les étudiants (marquée par l'envoi des professions de foi, la newsletter, et le remboursement des frais de déplacement des candidats qui souhaitent aller se présenter dans les premiers cycles délocalisés) et des caractéristiques de la filière d'étude (on peut supposer que les étudiants en sciences politiques sont plus concernés que la moyenne par les questions citoyennes, à l'instar des étudiants en droit dans toutes les universités).

Toulouse 1 – sciences sociales, affiche pour ses 15 000 étudiants des taux de 20 % de participation, qui atteignent jusqu'à 29% dans certaines filières. Les explications tiennent évidemment à l'intérêt des étudiants en sciences sociales (droit, économie, gestion, études politique) des filières qui sont ici professionnalisées. Les étudiants sont donc très vite concernés par des aspects pratiques, par leurs responsabilités et leurs moyens. En outre l'université se trouve ramassée dans trois grands bâtiments en centre-ville, qu'il ne faut pas plus d'un quart d'heure pour parcourir. Même si les élections se déroulent depuis longtemps sur deux jours et qu'une importante campagne d'information est faite, la participation tient pour les responsables administratifs au bouche à oreille, et à l'intervention des élus étudiants durant les interours. Une double population de militants est là : les syndicats qui disposent de méthodes définies à l'échelle nationale et les associations dites de filière, qui sont en forte présence. Un grand panneau dans le hall principal présente toutes les listes, 100 affiches sont diffusées dans les amphis et bibliothèques pour inciter à la participation.

Signalons enfin que toutes les universités qui ont fait des efforts conséquents pour impliquer les étudiants ont du travailler autant à motiver leurs différents services et ont bénéficié de leur concours. Tous nos interlocuteurs ont noté que les composantes où l'incitation était moins transmise, moins soutenue par les services administratifs, perdaient en participation.

3.4. DES CONJONCTURES

Certains facteurs ont une très grande influence mais peuvent difficilement être prévus. Ils ne sont pas valables dans toutes les universités, mais « il arrive » qu'ils soient les facteurs déterminants, explicatifs d'une meilleure participation des étudiants. Cela ne signifie pas pour autant qu'il faille les encourager à tout prix, nous les citons pour donner un aperçu le plus complet possible, des événements qui jouent sur la participation des étudiants. Ils traduisent bien l'impact du « changement » sur les étudiants, quel qu'il soit.

3.4.1. L'actualité des réformes sur un secteur donné

Les mobilisations récentes sur la réforme LMD ont eu des impacts nets sur les élections étudiantes qui se déroulaient en même temps. Exaspérés par la grève ou au contraire devenus militants, les étudiants se sont servi de leur bulletin comme moyen d'expression, et cela explique par exemple le taux de participation de Paris 1 (16,5 %, un taux rare pour la plus grosse université parisienne, qui compte 28 000 étudiants). Mais à l'inverse, l'université Paris 13 estime que la grève a gêné la bonne circulation de l'information et lui attribue les résultats décevants (13% en 2003 contre 15 en 2001), alors qu'une meilleure organisation avait été mise en place.

Parfois situés au niveau national, les enjeux ne mobilisent néanmoins que les étudiants à proximité d'une urne. Les représentants nationaux des organisations étudiantes se souviennent de la participation plus forte des étudiants infirmiers et infirmières lors des élections au CROUS 2002, mais aussi de la mobilisation récente des étudiants en STAPS, qui ont voté à 30 ou 35% à Nanterre, Bordeaux 1, Dijon, Nantes en raison d'une réflexion spécifique sur la mise en place du LMD. (Malheureusement nous n'avons pas le détail des votes par filières pour ces universités là).

Des débats conjoncturels peuvent donc occasionner des pics de participation, mais il faut une quasi instantanéité des élections : trois mois plus tard plus aucun effet ne sera perceptible.

3.4.2. Un redécoupage des secteurs électoraux

L'université de Montpellier 1 n'effectue aucune démarche d'incitation particulière, elle imprime les professions de foi, charge aux étudiants de les distribuer, et des affiches sont éditées et placardées dans les UFR. Et pourtant, entre 2001 et novembre 2003, les taux de participation sont passés de 10-15% à 28 % au CA, avec un taux record de 61% en odontologie, le tout sur une unique journée d'élection. Agréablement étonnée, l'administration attribue ce résultat au redécoupage électoral qui a eu lieu, pour mise en conformité avec le décret de 84. Tandis qu'auparavant chaque UFR votait pour sa liste, et obtenait un siège au conseil d'administration (ce qui est contraire au système de représentation proportionnelle, cf. « le cadrage de la loi » chapitre des définitions), le redécoupage en secteurs a obligé les étudiants de différentes composantes à s'associer et à faire une forte campagne pour obtenir des sièges. Les étudiants d'odontologie ont du s'associer à ceux de pharmacie par exemple, et ont voté massivement pour obtenir le siège de leur filière, auparavant garanti ! Cela ne s'est produit malgré tout qu'avec l'existence de corps bien implantées, à qui l'on devait 17% de participation au scrutin de début 2003. L'avenir dira si ces taux reviennent aux moyennes antérieures.

3.4.3. L'élection du président de l'université

Le phénomène est discuté mais nous a été cité à cinq reprises. L'élection du président a lieu tous les 5 ans, et se déroule parfois 6 mois, un an, bien après les élections étudiantes. Néanmoins certains considèrent que la plus grande force des élus étudiants des conseils centraux des universités consiste à pouvoir faire basculer un vote en faveur de l'un ou l'autre candidat. Quand les enseignants sont divisés, et que les personnalités invitées et les représentants administratifs ne sont manifestement pas du même avis, le vote d'une trentaine d'étudiants prend alors une importance considérable.

L'élection d'un président ne joue pas directement sur la participation des étudiants lambda. Elle n'est pas a priori un argument de campagne des listes étudiantes candidates dont les élus sont parfois eux-mêmes divisés sur les futurs choix à faire. Les étudiants ne savent quasiment jamais si leurs élus voteront pour un candidat plutôt qu'un autre, et ignorent en général le nom du président actuel.

Ce sont les candidats étudiants qui font l'objet de davantage d'attention, parfois d'un « tour de charme », et qui peut-être, mais ce n'est qu'une hypothèse, se mobilisent davantage. Une université a constaté un plus grand nombre de recours étudiants quand cette élection du président est en jeu, et surtout des hausses de participation dans ces circonstances précises qu'elles n'attribuent à aucun autre facteur.

Mais la plupart ont évidemment indiqué que cela ne jouait absolument pas pour les étudiants.

3.5. LES PARAMETRES PLUS FAIBLES

Ce sont ceux dont l'effet est plus difficile à mesurer : cela ne signifie pas qu'ils sont sans effet, mais plutôt qu'il faut les combiner à un paramètre fort parmi ceux que nous avons évoqué précédemment pour que l'on observe une amélioration de la participation nette, car nous n'avons pas trouvé de preuve définitive de leur efficacité. Nous pouvons simplement dire qu'ils ont d'autant plus d'effet qu'ils sont symboliques de la volonté institutionnelle de faire participer les étudiants, et qu'ils sont accompagnés d'un message fort.

Ainsi le nombre d'urnes, le nombre de jours et horaires d'ouverture des bureaux, ou l'envoi des courriers sont des paramètres faibles de la participation.

3.5.1. Jours et horaires de vote

Il est évidemment indispensable d'éviter les vacances, judicieux d'éviter les périodes d'examen, mais parfois délicat d'attendre de disposer des listes complètes d'inscrits, ce que font les universités qui organisent leurs élections entre janvier et avril, mais avec, on l'a vu dans la partie précédente, une participation moyenne plus faible. Hormis ces évidents constats il est impossible, au vu des résultats dont nous disposons de garantir des progrès de participation simplement en modifiant le nombre de jours de scrutin ou en changeant le jour de semaine.

Ainsi concernant le nombre de jours de vote, nous l'avons vu :

- La participation ne double pas avec 2 jours au lieu d'un.
- 2 jours ne garantissent pas une participation supérieure à 15 %.

Cela arrive, mais jamais seul :

Les bons résultats sur deux jours sont souvent le fruit d'une intense campagne de communication, c'est le cas à l'**université Picardie Jules Verne**, mais aussi à **Bordeaux 3** qui

est allée jusqu'à 3 jours d'élection en mars 2003 pour parvenir à 17% au CA et 18% au CEVU.

A **Strasbourg 1** : La différence de participation que l'université a connu est due à l'effet conjugué du passage à 2 jours de durée des élections et aux actions du bureau de la vie étudiante, (propagande, information, affichage et emploi des étudiants). Auparavant les taux étaient de l'ordre de 13 à 15% avec une seule journée d'élections.

Le saut de participation que l'université **Strasbourg 3** a connu, où elle est passée de 15 – 17 % à 20 – 25 % est du au passage à deux jours mais accompagné d'autres mesures. Par exemple, les élections ont longtemps eu lieu en janvier, pour que tous les étudiants en 3ème cycle soient inscrits. 17% de participation étaient alors atteints, mais cela n'était pas durant les mois de forte affluence des étudiants aux urnes.

Aix-Marseille 1, l'université de Provence, est passée d'un jour de vote à 2 entre 1998 et 2000 et a vu la participation passer de 7,6 % à 11,1 % au CA, (près de 2000 votants sur 25 500 en 98, 2800 sur 24 800 en 2002). Cela ne fait guère que + 3,5% d'étudiants au total, mais 30 % de votants en plus. Malheureusement, en 2002, avec des élections sur deux jours, la participation est retombée à 6%. A l'université, on souligne que la période (début janvier) était peu propice à la participation et moins d'étudiants (1410) se sont déplacés sur deux jours qu'en février 98 sur un seul. En outre seules deux listes étaient en compétition. En conséquence les élections 2004 ont eu lieu en décembre 2003 pour un mandat commençant plus tard.

Il ne suffit pas de deux jours en début d'année : avec des élections en décembre, l'université d'Artois, qui ne rassemble que 8000 étudiants, enregistre sur deux jours 12,5% (en 2000) et 9,8% (en 2002) avec 2 listes en compétition dans trois secteurs sur 4, le dernier manquant de candidats. Résultats analogues à Bordeaux 1 (Sciences sociales) avec 13,5% de participation des 9090 inscrits, sur deux jours en décembre.

A **Lyon 2** : les élections se déroulent sur deux jours mais sans différence de résultat, l'an passé déjà le record s'est établi à 10%.

A **Rennes 1** (Médecine) : le passage à deux jours de scrutin s'est montré décevant, n'ayant pas fait progresser la participation ou faiblement, de 12 à 16 %, ce passage remonte maintenant à 3 ou 4 scrutins.

A **Nancy 2** : le scrutin pour les conseils centraux s'effectue sur deux jours mais n'a pas permis une augmentation significative de la participation.

A **Toulouse 2**, philosophe, on nous explique : « Il y a deux jours d'élections avec un taux de participation qui n'est « pas phénoménal » (il est de 8%), « mais qui serait probablement moindre si les élections ne se déroulaient que sur une journée ».

A **Nancy 1**, on n'est pas assez convaincu de l'efficacité d'organiser les élections sur deux jours considérant que la participation n'augmenterait pas suffisamment au regard de l'investissement nécessaire.

Et il reste des volontaires : **Reims** passe à deux jours en 2004 « mais sans que l'on puisse être sûr que la participation va augmenter... » reconnaît-on.

Les organisations étudiantes, qui pensent toutes que 2 jours d'élection devraient être une norme¹¹, estiment par contre que 3 jours c'est trop : le troisième jour, les étudiants en ont assez de recevoir des tracts et manifestent leur lassitude. Ceux qui n'ont pas voté jusque là sont peu susceptibles de se laisser convaincre, du moins pas en proportions significatives.

11 La FAGE n'a pas pu nous transmettre l'étude volontiers citée par certains établissements intitulée « étude sur la participation aux élections des représentants étudiants au sein des conseils centraux des universités » qu'elle a réalisée. Et nous avons manqué de temps pour l'obtenir ensuite auprès d'universités qui en auraient conservé un exemplaire. Il semblait en ressortir des taux et des périodes de participation identiques à ceux que nous avons pu recueillir, mais il était apparemment démontré de façon plus nette l'intérêt d'un scrutin sur deux jours.

Trois universités à notre connaissance ont opté pour des élections sur 3 jours : Bordeaux 3 (18% de participation), Lille 3 (13 %) et l'université de Tours en mars 2004.

3.5.2. Courrier aux étudiants

L'UNEF, la FAGE, PDE et l'UNI assurent que les étudiants qui ont reçu les professions de foi sont des électeurs plus éclairés, avec lesquels un débat peut s'initier, tandis que les autres en sont à connaître les modalités pratiques du vote. Il est tout à fait vraisemblable que la qualité du vote s'en ressent, c'est-à-dire que les étudiants sont plus conscients des forces en présence, des différents enjeux. Les organisations rappellent que les étudiants sont les seuls à ne pas recevoir le matériel électoral, alors que toutes les autres catégories, parents d'élèves du secondaire, enseignants, et citoyens pour les élections locales, régionales et nationales y ont droit.

Mais les universités attendent de cet envoi, quand elles étudient la question de l'établir, qu'il fasse progresser quantitativement la participation. Il faut une sorte de retour sur investissement, sachant que celui-ci est lourd. Il y a le coût financier et la tâche ingrate de la mise sous pli. Comme ce ne sont pas les candidats qui le font, « il n'y en aurait plus un seul » ironise un responsable administratif, certaines universités sous-traitent le service, en transmettant contenu du courrier et fichier des adresses sous forme électronique à des sociétés spécialisées. Cela présente aussi l'avantage de la rapidité.

Bordeaux 3 a dépensé 6500 € pour 15000 courriers à 0,40 €, 500€ d'impression des enveloppes, et 4000 euros d'impression de la lettre du président et des professions de foi soit : 11000 euros pour l'envoi global et, par étudiant, 0,73 €.

Certaines universités, font un courrier sans les professions de foi : il contient, en avance, les informations réglementaires sur la tenue prochaine des élections aux conseils centraux et toutes les modalités de participation. Ses effets sont encore plus incertains, comme le montre la série d'exemples ci-dessous.

A **Dijon**, où la participation est de l'ordre de 20%, c'est malgré tout avec surprise que l'université a constaté l'absence d'effet de l'envoi des professions de foi. En 2001 une campagne forte avait été menée, sans envoi. En 2003 l'envoi de ce courrier n'a pas provoqué d'amélioration visible de la participation.

A l'université de **Caen**, depuis 14 ans, la participation est d'environ 10%. L'envoi de la lettre, assez récent n'a pas eu une influence notable. Davantage qu'un remède, elle sert surtout à enrayer un éventuel déclin de la participation dans l'esprit de ses promoteurs. Il y a probablement une perte d'efficacité due à son envoi 3 semaines avant les élections. Auparavant un numéro spécial du journal de l'université était distribué la veille du scrutin, qui ne touchait pas tout le monde mais était frais dans les esprits pour le lendemain. La lettre touche tous les étudiants, mais s'oublie...

A **Nantes**, 10,5 % de participation ont été enregistrés avec envoi des professions de foi en 2000, conduisant à l'abandon de la mesure en 2002, mais davantage pour des raisons de délai que pour la déception passée. La mesure reste envisageable pour 2004.

Paris 2 (Panthéon Assas) adresse à ses 16 500 étudiants un courrier individuel avec le calendrier, le nombre de sièges à pourvoir etc., en faisant appel à une société spécialisée. Les taux de participation forts jusque en 99 sont de 10 % en 2001 et 11% en 2003.

Paris 4 fait parvenir à chacun des 20 000 étudiants une convocation individuelle environ un mois avant, neutre, sans les professions de foi. Au total la participation s'élève à 9%.

Paris 7 rappelle que les courriers ont été envoyés par le passé, mais que cela défavorisait les petites listes qui auraient réuni les candidats au dernier moment, et n'auraient pas pu figurer à temps dans le courrier. En outre, quand cela a été supprimé, les taux n'ont pas fondamentalement évolué.

Paris 3 « étant donné que c'est le dynamisme étudiant qui est le facteur le plus important de la participation, le publipostage n'apporte rien, d'autant qu'il pose des questions de délai. »

Paris 12 : Quelques doutes sont exprimés quant à l'utilité de l'envoi des professions de foi, qui n'est pas réalisé pour des questions logistiques.

Il est important que les professions de foi soient accessibles aux étudiants, et une très grande majorité d'universités en assure l'impression. Les étudiants disent parfois ne pas savoir pour qui voter, il est utile de leur fournir les quelques éléments que peuvent contenir un tract. Inciter à la création de ces professions de foi, estime en outre l'organisation PDE, oblige les candidats à un peu plus de sérieux, à formaliser leur projet, ce qui est bénéfique à tous. **Peut-être faut-il assurer la diffusion des professions de foi de façon plus moderne, afin d'en faire un exemple, que de s'appuyer sur des pratiques existantes dont l'efficacité, en termes de participation, n'est réellement assurée pour aucun scrutin.**

3.5.3. Les accompagnements

Nous rassemblons dans ce paragraphe l'ensemble des petites mesures adoptées par les universités pour un coup de pouce à la participation ou à l'ensemble des candidats, et qui sont souvent de peu de frais.

Tracts, affiches, banderoles

Rappelons d'abord que presque toutes les universités assurent l'impression des professions de foi des candidats, leurs tracts à une hauteur définie et égale pour tous. Elles impriment également des affiches pour diffusion dans les composantes. Mais plusieurs responsables administratifs ont remarqué que « les étudiants ne lisent pas les informations administratives » et développent en conséquence une information « ciblée » pour les étudiants, avec slogans et visuels. A Nice aussi bien qu'à Strasbourg une grande banderolle informe le jour J de la tenue des élections.

Téléviseurs, panneaux lumineux

L'université d'Orléans par exemple dispose de petits téléviseurs dans les halls d'accueils de l'UFR droit économie gestion finance qui informent de la tenue des élections, nature et lieu. A Paris 2 les panneaux lumineux rappellent également aux étudiants que les élections se déroulent.

Journal spécial élections

De nombreuses universités dédient un numéro de leur journal interne aux élections étudiantes, qui rappelle brièvement le rôle des conseils, et donne toutes les informations pratiques sur le vote, le nombre de sièges à pourvoir etc.

Sites Internet, emails, newsletter

Au moment des élections les sites de certaines universités clignotent en page d'accueil sur un lien élections étudiantes, où l'on peut trouver à minima les lieux et horaires des élections, et de façon plus étoffée, les professions de foi des candidats, les arrêtés, la description des conseils et rôle des élus etc. Chambéry, qui avait innové avec le bureau électronique pour tous ses étudiants, utilise abondamment ce média, Rennes 1 aussi.

De vrais panneaux électoraux

Strasbourg 3 les loue à la Mairie pour donner un caractère tout à fait officiel à ces élections. Strasbourg 1 en fait aussi usage et il en ressort que les candidats font en conséquence un peu moins d'affichage sauvage.

Partenariats CROUS

Les CROUS ont parfois du mal à obtenir de l'aide des établissements mais se prêtent volontiers à des opérations spéciales dans leurs restaurants universitaires : ainsi à Nice, Amiens, et Valenciennes les serviettes en papier ou les feuilles sur les plateaux sont-elles ornées de messages rappelant les prochaines échéances électorales de l'université proche.

Marque-pages

L'UPJV édite une série de marque-pages « spécial élections » qui sont systématiquement placés dans les ouvrages empruntés par les étudiants dans les bibliothèques universitaires. A Reims, un prospectus descriptif est inséré dans tous les documents de TD, 15 jours avant les élections.

3.6. PROJETS EVOQUES D'AMELIORATION DE LA PARTICIPATION

3.6.1. Piste technique : le vote électronique envisagé

Les premiers à s'interroger sont naturellement les universités qui comptent beaucoup de doctorants, peu présents comme ceux des filières de santé. Ainsi à Lyon 2, qui comporte 25 % des étudiants en troisième cycle, le vote électronique a été envisagé, pour que tous les étudiants qui ne fréquentent pas régulièrement les locaux de l'université, puissent avec leur simple messagerie participer aux élections. Nous avons trouvé la description d'une procédure de scrutin par email, au sein de l'université Rennes 1 pour l'élection des représentants étudiants du conseil de l'école doctorale « vie-agro-santé » en avril 2002.

Les candidatures étaient à adresser par mail jusqu'à la veille du scrutin au secrétariat de l'école doctorale. La période de scrutin s'étalant sur 7 jours. Le vote est réalisé par un logiciel spécialisé, qui garantit la confidentialité absolue des votes. Il recueille au moment adéquat un formulaire web qui est envoyé dans une urne électronique. Le déroulement du vote est placé sous le contrôle d'une commission désignée par le Directeur de l'Ecole Doctorale.

L'organisation Promotion et Défense des étudiants n'est pas très favorable au vote électronique considéré comme impersonnel et qui rend difficile le contact avec les étudiants. Nous n'avons pas encore rencontré d'animateurs du vote électronique, qui pourraient nous indiquer quelle participation s'ensuit : la question reste en suspens.

3.6.2. Mission citoyenneté : pistes institutionnelles

Chargé de mission citoyenneté

Le président de l'université d'Orléans s'interrogeant et souhaitant une animation et une implication plus forte des étudiants, a créé un poste de chargé de mission « citoyenneté étudiante ». Son rôle est d'inciter à la participation et de faciliter le développement des associations. Les tâches décrites correspondent à celles des chargés de mission des bureaux de la vie étudiante quand ils fonctionnent au mieux. Il s'agit de coordonner des actions, d'élaborer des outils, des supports d'information, bref de soutenir l'animation et les projets étudiants, ainsi que le travail d'information des élus.

A Toulouse 1 on étudie une charte de l'élu étudiant pour renforcer sa légitimité et ses moyens d'action. Mais surtout, depuis 2003, les élus des conseils élisent leur bureau des élèves (BDE) qui contient 7 membres, dont un président qui est choisi. Ce BDE est très actif et mobilisateur, dynamique et volontaire, et assure une présence des élus aux conseils. Il est proche de l'administration pour traduire les attentes des étudiants. Il est associé à 7 représentants de l'administration qui travaillent dans l'ensemble des services liés à la vie étudiants, cet ensemble constituant le Bureau de la Vie Etudiante

Enfin, à Paris 12 on préconise également d'associer les étudiants élus à des groupes de travail sur des sujets qui les concernent plus particulièrement. Ainsi les élus se sont-ils impliqués pour définir une charte des examens, et l'incitation à participer à ce groupe a bien fonctionné. On conçoit aisément que ces responsabilités sont utiles pour que les élus puissent illustrer simplement leur rôle et leurs actions et faire valoir leurs missions auprès de l'ensemble des étudiants, afin de les convaincre en dernier ressort et plus indirectement de l'utilité du vote.

4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

4.1. DEFINIR L'ESPACE DE L'UNIVERSITE

La participation des étudiants aux élections universitaires est un indicateur de leur degré d'intégration à l'établissement, à l'espace public qu'il définit. Pour l'instant, il vaut dans les universités en moyenne 14 sur 100, taux moyen de participation aux dernières élections dans les conseils centraux, et 5,5 sur 100 dans les académies, taux moyen de participation au CROUS. Les contours flous et lointains de ces institutions empêchent toute adresse des étudiants à leur égard, et se traduisent par une abstention massive.

Cet espace a évolué dans le temps : les universités, temples du savoir, où rien d'autre que recherche et cours ne se déroulaient, ont progressivement pris en compte la présence des étudiants en développant des lieux de services, favorisant une vie de campus, à partir des différentes filières. Mais aujourd'hui, la sociabilité est encore très faible au sein des universités, et il importe de la construire, comme première étape.

Il reste beaucoup à faire en termes d'aménagement : « une architecture triste, ce n'est jamais bon pour la vie étudiante », rappelle un de nos interlocuteurs. Pour que les étudiants ne fréquentent pas une université ascétique dédiée aux enseignants chercheurs, des lieux de vie, des locaux associatifs doivent faire partie de l'université standard. Si tous les campus ne peuvent être ensoleillés comme celui de Nice où les étudiants révisent sur les pelouses, les espaces communs sont essentiels à la rencontre et aux échanges entre étudiants. Ils sont aussi des emplacements privilégiés de communication des universités à l'adresse des étudiants.

Les lieux dédiés à la vie étudiante au sein des établissements favorisent l'implantation des corps, mais aussi des associations culturelles, solidaires etc. qui se sont développées réunissant les étudiants autour de préoccupations ou d'activités communes¹². Tous ces acteurs ont des rôles complémentaires, qui s'entremêlent au fil des parcours de chacun et contribuent au développement de l'identité de l'université.

Dans les meilleurs cas pourtant, l'université reste un agglomérat de campus vivants, mais non reliés. Le cercle des associations étudiantes a rarement une ampleur à l'échelle globale de l'établissement. Les différents campus peuvent d'ailleurs favoriser un certain consumérisme étudiant, en termes de loisirs ou de services. En parallèle, les mouvements étudiants, politiques ou syndicaux, débordent toujours de l'identité de leur établissement en établissant des rapports de force à l'échelle nationale. Il peut ainsi y avoir une vie associative dense, des étudiants très militants, sans que cela se traduise en une forte participation électorale, faute de lien à une famille universitaire suffisamment définie.

L'étape suivante est donc le développement ou le renforcement de cette identité commune aux étudiants d'un établissement, d'une participation qui débouche sur une expression publique, qui redonne force au vote pour l'élection des représentants. C'est ainsi qu'être étudiant d'une université donnée doit avoir immédiatement un sens en termes de

¹² G. Houzel, *Les engagements bénévoles des étudiants - Perspectives pour de nouvelles formes de participation civique*, Rapport aux ministres chargés de l'Education Nationale et des Affaires sociales, la Documentation Française, Paris, 2002

formation certes, mais aussi de possibilités d'engagement, et d'intervention dans les instances.

Il faut travailler à élaborer une représentation de ce que veut être la communauté universitaire. Cela passe par des messages forts conçus avec le concours de chacun de ses acteurs. Alors, les liens que chacun entretient avec son université pourront être multipliés, et aboutir à ce que toute intervention, toute participation s'inscrive dans le cadre entier de l'université. Alors voter aura un sens dès lors que l'on suit les cours, que l'on fait du théâtre, une campagne de prévention, que l'on est destinataire d'informations au sein de son université, mais aussi que l'on connaît le prix des repas au restaurant universitaire.

Par conséquent, plusieurs recommandations peuvent être formulées à l'intention des institutions, mais également des étudiants et de leurs organisations représentatives pour améliorer la fréquentation des bureaux de vote, part d'un engagement plus vaste. Tous ont un rôle à jouer et des attentes à mettre en commun. Il s'agit d'abord d'élaborer un discours plus fort, puis de prendre en compte quelques aspects pratiques, fruits de la mutualisation des expériences, et de les mettre au service de la participation.

4.2. ÉLABORER ET PORTER UNE PAROLE COMMUNE

4.2.1. *En continu, un cadre permanent*

Il convient de **privilégier une information en continu, intégrée aux supports existants, sur l'université et ses étudiants**. Il s'agit bien de permettre à chacun de connaître à tout moment le pouls de son établissement, et de mesurer son éventuelle influence. Pour cela, l'administration doit être encouragée à rendre ses divers documents accessibles à l'ensemble des membres d'une université. Il faut garder à l'esprit qu'une radio campus peut être l'acteur fort des associations étudiantes sans compter pour autant aucun élu étudiant. Toutes les décisions sur lesquelles les universités communiquent peuvent être présentées, même d'une simple phrase, avec leur processus d'élaboration, pour une meilleure appropriation de chacun.

Cette nécessité de faire société et de proposer une parole continue, d'ensemble est évidente sur le terrain des élections étudiantes. Actuellement, **la principale information sur les instances de l'université et les représentants étudiants n'existe qu'au moment des élections**, de façon très ponctuelle et susceptible de ne pas toucher l'ensemble des étudiants. Elle provient de l'établissement et des candidats, qui concentrent leurs efforts à ce moment là. Il en ressort toujours que les étudiants « ne savent rien », ni sur les instances, ni sur le travail des élus.

La rentrée pourrait être un moment fort d'explication et d'incitation à participer à la vie étudiante : tous les nouveaux inscrits, soit qu'ils débutent leurs études, soit qu'ils les poursuivent dans un nouvel établissement, ont à découvrir leur université. La présentation des conseils, de leurs rôles, des élus du moment, gagne à être incluse dans les livrets de présentation. Les pots d'accueil, les semaines de présentation de l'université s'animent de l'intervention des élus étudiants pour qu'ils présentent leur rôle, et puissent susciter des questions.

Un travail sur les supports de communication existants des universités doit contribuer au renforcement de leur identité : cela implique un lien visible entre tous, soit un logo, soit un modèle. Les sites de vie associative d'université semblent avoir été « raccrochés », les sites des composantes sont totalement hétérogènes. Elles peuvent pourtant avoir des identités fortes et en lien avec l'université dont elles font partie.

Les journaux, sites Internet, bulletins universitaires gagneraient à valoriser la participation étudiante, rendre les élus accessibles mais également décrire les questions sur lesquelles ils sont interpellés par l'institution et pourraient l'être par leurs camarades. Il est important de rappeler l'avis nécessaire des étudiants sur certaines questions. Il serait peut-être très positif que l'administration exprime son besoin d'étudiants, exemples à la clé plutôt que de faire appel à un plus large sentiment citoyen au moment des élections. Il serait, de ce point de vue, intéressant de connaître l'impact de la campagne « tu crois qu'on va le faire à ta place ? » destinée à inciter les étudiants à remplir leur dossier social.

Les organisations étudiantes ont des efforts à faire à l'adresse de l'ensemble des étudiants, elles sont les mieux placées pour décrire le parcours d'un élu, sa découverte des instances, son intégration. En outre elles disposent de ressources au titre de la formation des élus, et pourraient valoriser les connaissances à acquérir. Les étudiants ignorent les avancées, les décisions auxquelles elles ont participé dans l'université, ils ne lisent pas dans leur quotidien l'origine de leurs acquis. Pour les plus curieux, mettre à disposition des textes qui décodent la politique de l'établissement serait évidemment un plus.

Une liste de diffusion électronique pourrait se transformer en un agenda de la vie de l'étudiant, et définir ainsi une norme sociale validant la présence de l'étudiant et sa participation : il serait attendu de l'étudiant qu'il assiste à un colloque aussi bien qu'il vienne accueillir les étudiants étrangers qui arrivent au second semestre, qu'il prenne en note ses dates d'examens aussi bien que celles de l'élection de ses représentants.

4.2.2. Des moments exceptionnels

La volonté institutionnelle de faire participer les étudiants doit aussi trouver des temps d'expression forts, qui peuvent avoir des motifs divers : journée de l'engagement, tournoi sportif, etc. Naturellement, les universités qui donnent un caractère exceptionnel au déroulement des élections touchent un plus grand auditoire. **Les élections étudiantes peuvent être un événement exceptionnel qui implique la mobilisation de tous les acteurs**, pour un travail convergent :

➤ au niveau administratif, il s'agit **d'une implication de l'ensemble des différents services**, secrétariat général et bureau des élections, communication, services de la scolarité des différentes composantes, qui quand elles se sentent partie prenante des processus, contribuent grandement aux résultats d'ensemble ;

➤ **les associations et organisations étudiantes animent et mobilisent** l'ensemble des étudiants, elles peuvent être autorisées à faire des interventions en amphi, elles disposent d'un espace Internet sur le site de l'université, où peuvent mettre en ligne leurs professions de foi. Elles disposent de moyens de communication et ont été impliquées dans l'organisation de l'évènement. Les associations sans candidat, ont également la possibilité de faire passer les informations : radio campus, journal étudiant, etc.

➤ **les enseignants**, dans un strict respect de la neutralité nécessaire, **informent les étudiants de la tenue des élections**, leur enjoignent d'aller voter, leur expliquent les différences instances, pour répondre aux questions.

4.2.3. Médiatisation

Une large publicité doit être donnée aux événements, qui gagne à sortir des frontières de l'université. L'université n'est alors plus une planète à part, mais bien une composante de

la société. Pour toucher tous les publics concernés, les divers établissements, PDE et l'UNEF soulignent l'importance d'une information multimodale, et nous proposons ses divers aspects.

Radio et presse

Plusieurs universités déplorent le manque d'intérêt des médias pour « les élections et la citoyenneté étudiante ». C'est juste : le moteur des médias est davantage le ponctuel très spécifique que le sujet de fond. Mais cela n'empêche pas de les toucher, certains d'entre eux étant à cibler particulièrement :

- les radios : selon les régions, il reste utile d'**identifier les radios jeunes**, privées et associatives, sur les ondes desquelles des messages pourront passer à intervalles réguliers pour annoncer la tenue des élections, mais aussi pourquoi pas pour que leurs journalistes fassent intervenir quelques étudiants.
- **les journaux gratuits**, certes, ne sont pas présents dans toutes les villes, mais **connaissent une audience remarquable auprès des jeunes**. Ils sont tout à fait susceptibles de relayer des informations sur les événements exceptionnels des universités.
- les décrochages locaux télévisuels : ils toucheront davantage les familles que les étudiants, et c'est peut être en ce sens qu'il faudrait les interpeller, faisant valoir l'importance de la progression des taux de participation comme un enjeu démocratique dépassant le simple cadre de l'université.

Au sein de l'université

- **Affichage et tracts informant de la tenue des élections**, au contenu attrayant, gagnent à être **pris en charge par des sociétés spécialisées** (dans l'annonce de concerts, de manifestations diverses et variées), ou des étudiants neutres, qui s'engagent à ne pas faire de publicité à l'un ou l'autre candidat. En effet, personne n'est mieux placé que les étudiants pour contacter les étudiants.
- **les publications traditionnelles peuvent faire place à des numéros spéciaux** qui peuvent être mis en ligne. Leur diffusion doit être pensée pour les étudiants, et elles peuvent être placées près des grands amphis, des lieux de vie, etc.
- **Internet comme complément et comme vitrine** : les sites « spécial élections » les plus complets permettent à l'étudiant distrait mais connecté de trouver toutes les modalités pratiques de déroulement des scrutins, mais aussi les professions de foi des candidats, et il serait intéressant d'y placer également les résultats des élections précédentes, pour inciter à dépasser les taux du scrutin d'avant.
- **Newsletter, courriers électroniques** permettent à l'université de s'adresser directement aux étudiants, et de les interpeller. Elles permettent des liens vers les sites Internet où de plus amples informations se trouvent et privilégient un contenu lisible et dynamique.

4.2.4. Au niveau de l'académie

Les Crous constatent amèrement que le nombre de votants aux élections des représentants étudiants de leur CA est, dans chaque académie et au total, inférieur au nombre d'étudiants bénéficiant d'une bourse, d'un logement ou utilisant les repas aux restaurants universitaires. Selon le CNOUS, 500 000 étudiants bénéficient d'une façon ou d'une autre des services des CROUS, pour 115 000 votants en 2002. Les élections aux conseils de résidence, où les usagers sont « captifs », et inscrits sur une liste, ne dépassent pas les 20%.

La tentation est alors grande de stigmatiser l'étudiant consommateur qui ne voit dans son CROUS que l'ensemble des services qu'il propose. Mais il faut bien remarquer l'absence d'adresse particulière des CROUS aux étudiants logés, nourris et soutenus financièrement sur le rôle des élus étudiants dans les attributions dont ils bénéficient. Sans quoi, ces derniers continueront à ne connaître que les services mis en avant.

C'est un travail d'information au long cours qui doit être entrepris, plus difficile qu'en université, bien sûr du fait de la taille des publics concernés mais néanmoins possible :

Au niveau de chaque CROUS

➤ **Sur chaque site Internet, une mise en valeur de la participation des étudiants aux instances du CROUS**, et sur ces instances devrait être présente : nombre d'entre eux ne présentent que les services et ne disent rien sur l'organisation du CROUS, a fortiori sur les étudiants.

➤ **Relier les services à la participation des étudiants**, il peut s'agir d'insérer une information sur le rôle des représentants dans chaque document adressé à un utilisateur des services du CROUS (une phrase sur les cartes CROUS, un paragraphe dans les dossiers remis...), afin que chaque étudiant mesure sa part possible dans le choix d'une action culturelle ou d'une animation d'une résidence.

Avec les établissements

Puisque certains d'entre eux n'hésitent pas à solliciter les CROUS pour insérer sur leurs plateaux repas les prochaines dates d'élections aux conseils centraux (ce que davantage de centres pourraient d'ailleurs faire à leur propre compte), **les CROUS pourraient étudier de meilleurs possibilités d'interaction avec les établissements** de leur académie pour faire passer les messages.

➤ Partenariats de communication, avec les services administratifs, pour des annonces ponctuelles dans leurs supports d'informations, leurs brèves d'actualité en ligne

➤ Liens avec les organisations étudiantes, comme relais d'information.

4.3. UNE ORGANISATION AU SERVICE DE LA PARTICIPATION

4.3.1. *Un calendrier ajusté*

• Universités

Le nombre de jours de vote des universités semble peu déterminant, c'est la visibilité de l'événement qui influence la participation et en ce sens le calendrier peut jouer. Il est de ce point de vue, bien compréhensible que **deux échéances électorales à un mois d'intervalle s'affaiblissent mutuellement**. C'est aussi pour cela que les élections partielles, dont seul l'adjectif diminue l'importance, connaissent de plus faibles taux de participation : moins d'énergie est consacrée à les donner à voir.

D'autre part, on a pu observer que les **fusions d'élections renforcent la participation**, faisant intervenir les scrutins de différentes natures au même moment. Naturellement, **elles doivent s'accompagner de messages adéquats sur les rôles distincts de ces votes**, et les organisations étudiantes pourraient développer des arguments plus précis sur leur mandat au niveau de l'université. Toute confusion est possible à lever, moyennant information préalable et tout au long du mandat des élus.

Il convient donc d'essayer de faire coïncider au maximum les différentes élections étudiantes au sein de l'université pour une plus grande visibilité et une meilleure participation.

• CROUS

Les élections des 28 CROUS se déroulent toutes la même semaine et auront lieu fin mars 2004. La possibilité d'une date unique est surtout intéressante pour l'attrait qu'elle présentera aux médias : **une date nationale touche les médias nationaux**, friands d'exceptionnel et le fonctionnement de la presse est tel que les médias locaux leur emboîtent le pas. Le jour à choisir serait très certainement celui que le CNOUS a identifié comme le plus propice à la participation, à savoir le mardi.

Toute une campagne d'information pourrait alors être orchestrée, permettant probablement de faire progresser la participation. Il serait regrettable que l'impulsion donnée s'en tienne à un événement ponctuel. Elle doit rester destinée à soutenir à long terme l'implication des étudiants dans leurs instances.

• CROUS et Universités

On peut s'interroger à plus long terme sur la reconstruction d'ensemble d'un calendrier des élections étudiantes, qui permettrait à un étudiant d'Aix de savoir qu'au moment où il met son bulletin dans l'urne, une étudiante de Lannion et un étudiant de Chambéry font de même. « Les étudiants votent pour leurs représentants » serait une annonce valable pour tous les établissements et toutes les académies. L'UNEF soutient quant à elle deux temps forts nationaux, alternant élections au CROUS et élections aux conseils centraux.

Envisager dès maintenant un calendrier unique aux élections étudiantes serait un signe très fort donné par les plus hautes instances à l'importance qu'elles accordent à l'expression étudiante.

4.3.2. La disposition et la répartition des bureaux de vote

L'emplacement et le fléchage des bureaux de vote sont stratégiques pour la participation. Il existe encore des bureaux de vote placés au fond d'une salle de cours non fléchée d'une antenne délocalisée. Or l'animation des bureaux fait événement. Moyennant des règles bien définies avec les organisations étudiantes, pour éviter qu'elles ne tractent trop près des bureaux, **les halls des grands bâtiments, les salles à l'entrée des autres sont des lieux à privilégier.** Il faut tenir compte des excentrés, des délocalisés, mais aussi des voisins qui s'ignorent. L'appartenance des étudiants à une filière peut être telle que l'urne placée dans le bureau de l'institut d'à côté ne semblera pas les concerner.

Un bilan des élections précédentes doit servir à identifier les abstentions trop grandes par filière ou composante. De bêtes détails pratiques peuvent en être à l'origine.

CROUS

Davantage que l'augmentation du nombre de bureaux de vote, c'est une distribution plus fine qui pourrait être envisagée. Nous pensons utile d'insister sur le point suivant, pour ceux voudraient multiplier à l'infini ce nombre de bureaux : les résultats détaillés montrent que c'est en général dans 10% des bureaux que 50% de la participation est obtenue. **Une rationalisation des horaires des bureaux de vote, qui implique une**

analyse détaillée des résultats doit permettre de faire progresser la participation sans exploits de ressources humaines. Evidemment la question de l'égalité de traitement reste posée

A nouveau, l'appui et l'expérience des établissements qui composent l'académie sont à solliciter, avec la bienveillance du recteur. En effet, ils peuvent suggérer les meilleurs emplacements de bureaux, mais aussi prêter main forte à leur mise en place et à leur bonne tenue.

4.4. SUIVRE LES EVOLUTIONS

Il reste, après tous les efforts faits en faveur d'une meilleure participation à faire un bilan, qui permettra d'améliorer encore la participation au scrutin d'après. En ligne sur le site de la conférence des présidents d'université (www.cpu.fr), se trouve un guide d'autoévaluation qui aborde de nombreux aspects de gouvernance des universités et consacre un chapitre à la vie étudiante et à la participation électorale. Nous espérons aussi que ce rapport fournit des pistes d'évaluation.

Il y a encore beaucoup à faire : nous n'avons pas réuni toutes les expériences, et davantage de temps pourrait être consacré aux portraits d'universités sur le thème de la participation des étudiants.

De nouveaux outils pourraient être développés : un site portail pourrait permettre un suivi au fil du temps des résultats électoraux et des participations, (puisqu'on trouve bien plus facilement les répartitions de sièges entre élus que les taux de participation), rassembler les annonces d'élections et pourquoi pas recenser les meilleurs documents de présentation et de fonctionnement des conseils pour leur plus large diffusion.

Nous souhaitons que le plus large usage soit fait de ce premier travail.